

# GREZOLLES



N° 19  
JANVIER 2015

## Renseignements pratiques

<b>Mairie</b> : Tel : 04 77 62 57 00 Fax : 04 77 62 54 58	<b>Ecole</b> : Grézolles : 04 77 62 57 90 Souternon : 04 77 65 52 46 Saint Julien d'Oddes : 04 77 65 52 65
<b>Mail</b> : <a href="mailto:mairiegrezolle@wanadoo.fr">mairiegrezolle@wanadoo.fr</a> <b>Site Internet</b> : <a href="http://grezolles.fr">grezolles.fr</a> <b>Contact</b> : <a href="mailto:site_internet@grezolles.fr">site_internet@grezolles.fr</a>	
<b>Secrétariat ouvert au public</b> : - le mardi de 14h à 17h - le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	<b>Salle de SOVA</b> : 04 77 62 54 19
<b>Permanence des adjoints</b> : le samedi de 9h à 11h	

**Correspondant presse** : Mme Maritchu CLEMENT 04 77 62 50 19

### Déchèterie intercommunale :

La déchèterie intercommunale est située sur la zone d'activités de Pralong à St Germain Laval et vous accueille :

**Horaires d'été** : Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00  
Le Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00

**Horaires d'hiver** : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00  
Le Samedi de 13h30 à 17h00

<b>Gendarmerie de Saint-Germain-Laval</b> : 04 77 65 00 37	<b>Urgence</b> : 17
<b>SAMU Roanne</b> : 04 77 72 24 00	<b>Urgence</b> : 15
<b>Pompiers</b> :	<b>Urgence</b> : 18
<b>Trésorerie de Saint-Germain-Laval</b> :	04 77 65 42 38
<b>Service des Eaux de Saint-Germain-Laval (SAUR)</b> :	04 77 65 40 33
<b>Syndicat des Eaux de la Bombarde</b> :	04 77 65 40 64
<b>EDF (Montbrison)</b> :	08 10 33 31 42
<b>Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable</b> :	04 77 65 48 75
	<b>Fax</b> : 04 77 65 57 72
<b>Transports scolaires CAR POSTAL Rochette (Montverdun)</b> :	04 77 97 42 97
<b>Pompes Funèbres Ets COLOMBAT (St Germain Laval)</b> :	04 77 65 43 34
<b>Ambulances</b> : PLANET'AMBULANCE	04 77 64 92 77
	Ets LEROUX Ch. 04 77 65 43 46

### Commerçants :

<b>Epicerie, dépôt de pain Ets FOURNIT</b> :	04 77 62 58 80
<b>Bar, tabac, presse "LE CAFE DE GREZOLLES"</b> :	04 77 62 57 93
<b>Matériaux Sarl SITERRE</b> :	04 77 62 57 72
<b>Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères</b> :	04 77 62 57 79
<b>Portes et automatismes Ets DOITRAND</b> :	04 77 66 41 20
<b>Vente directe de viande bovine GAEC DE LA PATOUZE</b> :	06 70 01 30 77

### Artisans :

<b>Plomberie, chauffage, Energies Nouvelles Sarl LOUVET</b> :	04 77 62 55 84
<b>Garage PONCET</b> :	04 77 62 57 01
<b>SYTEC AUDIO Ets THIMONIER</b> :	09 50 73 04 55
<b>Entr. PALABOST Sylvain</b> :	04 77 62 58 11
<b>PRAS DEBARRAS</b> :	06 65 36 42 55

### Accueil touristique :

<b>Restaurant "Le Georget"</b> :	04 77 62 56 52
	09 77 30 96 09

## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	1
<b>Mot du maire</b> .....	2
<b>Mairie :</b>	
1 - Budget.....	3
2 – Travaux en cours / en projet.....	4
3 – Etat civil / Bébés de l'année.....	11
4 – Informations :	
- Mairie.....	12
- Recensement de la population.....	13
- Ordures ménagères.....	14
- Rythmes scolaires.....	15
- Plan local d'urbanisme.....	17
<b>CCVAI :</b> .....	18
<b>Vie à Grézolles :</b>	
2 – Nouveaux habitants.....	20
3 – RPI Grézolles / Souternon / Saint Julien d'Oddes.....	22
4 – Cela s'est passé cette année.....	24
<b>Ronde des associations :</b>	
1 – FNACA.....	33
2 – Sou des écoles.....	34
3 – Chasse communale .....	35
4 – Donneurs de sang .....	38
5 – Club de l'Amitié.....	39
6 – Elan Val d'Aix.....	40
7 – Comité des fêtes.....	41
8 – FA Classards.....	42
9 – J'AIM FOOT.....	43
10 – AGAP.....	45
<b>Culture et patrimoine :</b>	
1 – Poètes en herbe ou passionnés !.....	48
2 – Association Sportive Grézolloise.....	50
3 – Monument aux morts à Grézolles.....	52
4 – Un artiste dans le village... ..	55
5 – Géologie à Grézolles.....	57
3 – Jeu des associations.....	62

## Le Mot du Maire

Dès juillet 2012, l'équipe municipale a engagé la commune de Grézolles dans un « COCA » (Contrat Communal d'Aménagement de Bourg). Mais, à l'heure actuelle, mettre sur pied des projets communaux prend du temps. Et si l'année 2013 a vu éclore quelques chantiers, c'est vraiment l'année 2014 qui a « bouleversé le paysage » :

- marquage au niveau du plateau traversant au droit de l'école,
- marquage sécuritaire pour l'entrée côté Saint Germain Laval,
- mise en accessibilité de l'école,
- reprise complète des rues de la mairie, rue du Père Lachaise, impasse de l'ancienne poste, abords de la mairie,...
- démolition des garages derrière l'église et aménagement d'une place,...

Certes les riverains ont été quelques peu bousculés (et je tiens à les remercier ici de leur compréhension et de leur patience), mais le chantier était d'envergure.

Le mois de décembre a également mis à la besogne quelques artisans locaux en vue de l'aménagement de la cuisine du « Café de Grézolles ». Eux aussi sont à remercier pour la rapidité et l'efficacité de leur intervention.

Alors, croisons les doigts et espérons que notre petit bourg, avec son « petit coup de jeune » et son « espace de rencontre » retrouvé grâce à Madame Daillère et sa petite famille, redevienne (à notre niveau bien sûr et en toute modestie) un réel pôle d'attraction.

C'est dans cette attente que je vous souhaite, à tous et à toutes, une très bonne année 2015.

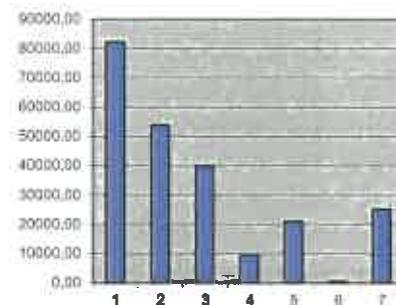
Françoise Clément

## Budget primitif 2014

### Fonctionnement :

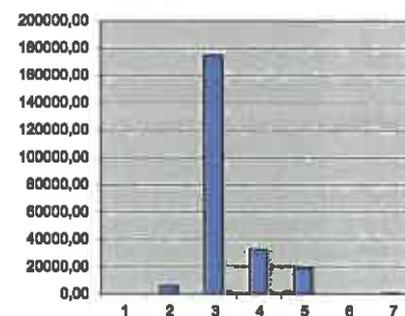
#### DEPENSES

Charges à caractère général -1-	82210,00	35,4
Charges de personnel -2-	53840,00	23,2
Autres charges de gestion courante -3-	39963,40	17,2
Charges financières -4-	9606,25	4,1
Virement à la section investissement -5-	20967,09	9,0
Charges exceptionnelles -6-	500,00	0,2
Atténuations de produits -7-	25200,00	10,8
<b>TOTAL</b>	<b>232286,74</b>	<b>100,0</b>



#### RECETTES

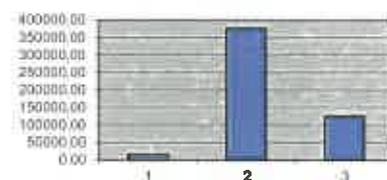
Atténuation de charges -1-	0,00	0,0
Produits de service -2-	5800,00	2,5
Impôts et taxes -3-	175006,00	75,3
Dotations et participations -4-	32081,00	13,8
Autres produits de gestion courante -5-	19000,00	8,2
Excédent antérieur reporté -6-	0,00	0,0
Produits exceptionnels -7-	399,74	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>232286,74</b>	<b>100,0</b>



### Investissement :

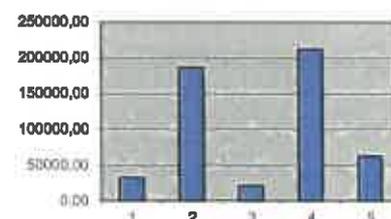
#### DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	13422,91	2,6
Immobilisations en cours -2-	376364,00	73,2
Solde d'exécution reporté -3-	124261,72	24,2
<b>TOTAL</b>	<b>514048,63</b>	<b>100,0</b>



#### RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	32000,00	6,2
Subventions d'équipement -2-	186569,52	36,3
Virement de la section fonctionnement -3-	20967,09	4,1
Emprunts et dettes assimilées -4-	212096,92	41,3
Affectation au compte 1068 -5-	62415,10	12,1
<b>TOTAL</b>	<b>514048,63</b>	<b>100,0</b>



## 2014, une année chargée en travaux...

**Intitulé du chantier :** Aménagement de sécurité de la RD1 au droit de l'école et de la rampe PMR de l'église :

- en « bon Français » : création d'un plateau traversant (grand ralentisseur) et d'une rampe d'accès pour permettre l'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite.



Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, entre la place de l'église et l'école, a été réalisé un plateau traversant long (31m). Il permet à la fois de « casser » la vitesse excessive des véhicules en centre bourg et de créer un trajet accessible à tous en centre bourg. La mise en accessibilité de l'église a été réalisée dans le même temps.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014, ont été réalisés les marquages au sol (marquage tardif dû à la nécessité d'attente de conditions météorologiques favorables) par l'entreprise Dessertine.

### Bilan financier :

#### Dépenses :

Entreprises	Montant HT	TVA	Montant TTC
Padel	780,00€	152,88€	932,88€
BET Réalités	4 825,00€	948,96€	5 773,96€
Eiffage (dont Dessertine)	41 626,74€ (pour un marché estimé de 43 404,63€)	6 184,59€ (à 19,6%) 2 014,55€ (à 20%)	49 825,88€
Doitrand (barrières)	1 050,00€	205,80€	1 255,80€
<b>Total</b>	<b>48 281,74€</b>	<b>9 506,78€</b>	<b>57 788,52€</b>

#### Recettes (subventions obtenues) :

Conseil Général (sur la ligne « Travaux de Voirie et de Sécurité »)	27 733,00€
Conseil Général (sur la ligne COGA) :	4 899,00€
<b>Total</b>	<b>32 632,00€</b>

- Part restant à la charge de la commune : 15 649,74€ HT (à noter qu'une partie importante de la TVA sera récupérée l'an prochain dans le cadre du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée – FCTVA).

## Travaux de sécurisation en entrée de bourg, côté Saint Germain Laval



En entrée de bourg, côté Saint Germain Laval, différents dispositifs ont été mis en place afin de limiter la vitesse des véhicules entrants : marquages au sol (bande médiane passages protégés, bandes résine traversantes...), pose de panneaux (STOP ou Cédez-le-passage), implantation de radars pédagogiques...

### Coût :

Entreprises	TTC
Entreprise CONDAMIN (marquage, panneaux)	6 940,90€
Elan Cité Technologie (radars pédagogiques)	3 620,29€

### Récettes :

Amendes de Police	6 818,00€
-------------------	-----------

## Travaux de mise en accessibilité de l'école



**Juillet 2014** : Différentes entreprises s'emparent des locaux libérés par les élèves quelques jours auparavant.

**Motif** : mettre l'école aux normes d'accessibilité.

Pour cela, une fenêtre a été transformée en porte accessible, moyennant quelques aménagements intérieurs (déplacement d'un radiateur, ...). Un WC « ordinaire » a été transformé en WC accessible. Des placards ont également été aménagés.

### Bilan financier :

#### Dépenses :

Entreprise Louvet	1 664,00€	332,80€	1 996,80€
Entreprise Rathier	1 487,50€	297,50€	1 785,00€
Entreprise Dégoutte	945,00€	189,00€	1 134,00€
Entreprise Merle	1 203,00€	240,60€	1 443,60€
Entreprise Terrier	5 853,61€	1 170,72€	7 024,33€
<b>Total</b>	<b>11 154,11€</b>	<b>2 230,62€</b>	<b>13 384,73€</b>

#### Recettes (subventions/aides obtenues) :

DETR (subvention Etat)	3 168,00€
Enveloppe parlementaire de M. Frécon	4 000,00€
Fonds de concours de la CCVAI	1 755,00€
<b>Total</b>	<b>8 923,00€</b>

→ Part restant à la charge de la commune : 2 231,11€ HT (à noter qu'une partie importante de la TVA sera récupérée l'an prochain dans le cadre du FCTVA.)

**Travaux de centre bourg : rue de la Mairie, rue du Père Lachaise, Impasse du Verger, Impasse de l'ancienne poste,...**

*Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Grézolles en date du 20 janvier 2014 :*

*« Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de travaux sur le réseau d'assainissement et d'aménagement de surface à réaliser Rue de la Mairie (RD26), Rue du Père Lachaise, Impasse de l'Ancienne Poste, Montée du Château et Chemin du Verger parallèlement aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable qui seront réalisés par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde. Elle présente une convention à intervenir entre la commune et le SIE de la Bombarde en vue de la constitution d'un groupement de commandes pour ces travaux... »*

En charge des travaux :

- Commune de Grézolles
- SIE La Bombarde
- BET F2i, Boën
- Repérage réseaux : Réalités Environnement
- Géomètre Padel, Boën
- Entreprise Naulin, Civens
- Sous-traitant Naulin, entreprise COLAS
- SIEL : dissimulation des réseaux secs : électricité et télécoms
- Marquage : Aximum
- Tests compactage : LRA Contrôles

L'entreprise Naulin a démarré le chantier le lundi 5 mai 2014. Le chantier s'est terminé comme prévu fin juillet, avec quelques « finitions » sur le mois de septembre 2014.



**Reprise des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales avec déconnexions correspondantes.**

**Dissimulation des réseaux électricité et télécom. →**



**Bilan financier :****Dépenses :**

Entreprises	Montant HT	TVA	Montant TTC
Padel	2 475,00€	485,10€	2 960,10€
BET F2I	15 005,57€	2 941,09€	17 946,66€
Publicité (BOAMP, CentreFrance, ...)	1 367,70€	100,74€	1 468,44€
Naulin(dont Colas et Aximum)	236 677,41	47 335,48€	284 012,89€ (pour un marché de 291 847,09€)
SIEL (dissimulation réseaux électricité et Télécom) (subventions déduites)	21 795,41€	0	21 795,41€
LRA Contrôles	950,00€	190,00€	1 140,00€
<b>Total</b>	<b>278 271,09€</b>	<b>51 052,41€</b>	<b>329 323,50€</b>

**Recettes : subventions obtenues ou attendues (en cours):**

Agence de l'Eau	17 837,33€
Conseil Général (eaux pluviales : enveloppe cantonale)	3 600,00€
Conseil Général (RD26)	67 299,00€
Conseil Général (ligne COCA)	4 445,00€
Conseil Général (voirie 2013 : rue du Père Lachaise)	27 733,00€
Amendes de Police	7 882,00€
Voie 2014 : Voirie Abords mairie (Montée du Château, Rue du Verger)	18 933,00€
<b>Total</b>	<b>147 729,33€</b>



## La « Remise » derrière l'église a été démolie...



Pendant les travaux



Maintenant

Le hangar derrière l'église était en très mauvais état. Après quelques devis de réhabilitation assez « effarants » financièrement, la décision a été prise à l'unanimité de démolir ce bâtiment.

Positionné à l'abri du bruit et de la circulation, l'aménagement de ce lieu protégé doit pouvoir se prêter à des utilisations diverses :

- stationnement occasionnel à proximité de l'église pour des événements particuliers (mariages, enterrements, ...)
- stationnement occasionnel par rapport à l'école, également à proximité
- positionnement d'un stationnement pour personnes handicapées (proximité de la rampe PMR de l'église, accès au plateau traversant permettant une traversée accessible de la D1, ...)
- participation à la vie du bourg en permettant, par un traitement de surface en stabilisé, jeux de boules, vanue d'exposants, ...

### **Bilan financier :**

#### Dépenses

	Montant HT	TVA	Montant TTC
BET Réalités (inévitables pour validation du projet par l'Architecte des Bâtiments de France)	1050,00€	210,00€	1 260,00€
Entreprise Ràthier	33 083,00€	6 616,60€	39 699,60€
<b>Total</b>	<b>34 133,00€</b>	<b>6 826,60€</b>	<b>40 959,60€</b>

#### Recettes

Amendes de Police	6 522,00€
DETR (dans le cadre du projet « Mise hors d'eau et abords de l'église »)	en attente.

## Travaux à réaliser fin 2014...

### Equipement de la cuisine du bar :

Le début de l'année 2014 a été marqué par ce commerce : fermeture du bar. Après une procédure de liquidation judiciaire assez longue, la commune s'est portée acquéreur du fonds de commerce, avec maintien de la licence tabac. Afin d'optimiser les chances de maintien de ce commerce, des travaux ont été entrepris. La cuisine a été remise aux normes sanitaires et équipée. L'état financier sera fourni ultérieurement.

## Projets élaborés en 2014 et à réaliser en 2015...

### Sécurisation de l'entrée du bourg côté Saint Just en Chevalet :

Les véhicules en provenance de Saint Just en Chevalet entrent dans le village avec une vitesse excessive : la visibilité parfaite sur une longue ligne droite les y encourage d'ailleurs. Un radar pédagogique a été implanté, au même titre que pour l'entrée côté Saint Germain Laval. Mais un dispositif plus contraignant « physiquement » se révèle nécessaire.

Un projet de plateau traversant est en cours d'élaboration avec l'accord du Conseil Général. Moins important que celui existant devant l'école, ce dispositif devrait être le dernier élément sécuritaire sur la RD1.

### Mise hors d'eau de l'église :

Notre église est en piteux état. Un projet de mise hors d'eau a été élaboré dans le cadre de notre Contrat d'Aménagement de Bourg. Des aides nous sont accordées tant au niveau de l'Etat (DETR) qu'au niveau du Conseil Général.

Le dossier a été déposé auprès des services de la DDT. L'architecte des Bâtiments de France nous oppose un « refus » de principe tant qu'elle n'a pas vu le projet « in situ », ce qui sera fait mi-janvier. Le dossier devra alors être à nouveau présenté à la DDT avant d'entrer dans sa phase concrète.

### D'autres sujets devraient être abordés cette année :

- ✓ voirie : probablement une partie du chemin de la Croix Bleue (entre la RD26 et le Chemin Défendu),
- ✓ reprise de concessions au cimetière,
- ✓ entretien courant,
- ✓ et bien sûr, activités périscolaires, imprévus...

## Etat civil 2014

### Naissances :

RONDEL Esteban  
PALAY Maxence

né le 10 août à Roanne  
né le 15 novembre à Montbrison

### Inhumations :

PARIS Gérard  
LENOBLE Germaine  
CANTAT Charles  
CHARRIER Pierre  
LAURENÇON Jason  
BOUTARD Henri-Michel  
RATHIER Michel

décédé le 1<sup>er</sup> mai à Villars  
décédée le 18 juillet à Saint Etienne  
décédé le 2 octobre à Saint Priest en Jarez  
décédé le 13 octobre à Saint Julien Molin Molette  
décédé le 17 octobre à Saint Martin la Sauveté  
décédé le 22 octobre à Souternon  
décédé le 5 novembre à Grézolles

## Les bébés de l'année...

Je m'appelle **Esteban** et je suis né le 10 août 2014 à Roanne. Ma maman Sophie Espinosa s'occupe de moi à plein temps. Selon mon papa Vincent Rodamel, j'ai bien grandi et je suis très bavard. Paola qui m'adore attend impatiemment que je puisse jouer avec elle dans notre maison au lotissement.



C'est à la maternité de Montbrison qu'il a pointé le bout de son nez le 15 novembre 2014 ! Ce joli poupon qui répond au doux prénom de **Maxence** a maintenant pris ses marques Rue du Val d'Aix à Grézolles. Ma maman Gwendoline Prat s'occupe de moi et mon papa Romain Palay travaille dans une entreprise à Epercieux.

## INFOS MAIRIE

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés de la manière suivante :

- Les mardis de 14h à 17h
- Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Une permanence est assurée les samedis de 9h à 11h par le maire et les adjoints

### Recensement militaire :

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles ou garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

### Inscription sur les listes électorales :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de cette année, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie mun d'une pièce d'identité.

### Poubelles :

**Rappel :** Le ramassage des ordures ménagères est effectué au porte à porte dans la nuit de lundi à mardi ; pour le confort de tous, aucun dépôt n'est admis sur la commune et **un conteneur individuel est obligatoire**. Si vous désirez acquérir un conteneur, vous pouvez vous signaler en mairie, des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Des conteneurs pour le tri sélectif des déchets sont à votre disposition sur la place de la mairie, nous demandons à tous de bien respecter les consignes indiquées sur chaque conteneur et de laisser propre les abords. **Il est demandé aux personnes qui stationnent leur véhicule sur la place, de ne pas se garer trop près de ces conteneurs afin de ne pas gêner ceux qui déposent les déchets et le camion de ramassage.**

### Stationnement :

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse le village est très fréquentée et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la chaussée. **Le secteur le plus dangereux se situe dans le virage, aux abords du garage Poncet. Une vie n'a pas de prix !**

### Extraits d'actes d'état civil (Naissance, mariage, décès,...)

La demande doit être adressée auprès de la Mairie du lieu d'enregistrement de ces actes.

### Demandes de Carte d'identité ou de passeport :

#### 1) Documents à fournir :

- 2 photos d'identité (faites par un photographe)
- 1 extrait de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile (ex : quittance EDF, EAU,...)
- Livret de famille

#### 2) Lieu de demande :

- Carte nationale d'identité : mairie de Grézolles
- Passeport international électronique : mairies habilitées (Roanne, Feurs, Balbigny, Boën...)

### **Tarif location salle J.L. PRAS**

	Saison estivale (01/05 – 31/10)	Saison hivernale (01/11 – 30/04)	
<b>Réunions :</b> Assoc. ext. à la commune	30€	40€	En cas d'utilisation régulière, un forfait peut être étudié
<b>Soirées :</b> Associations de la commune ou ext. – Particuliers	60€	80€	

→ Utilisation gratuite pour les **réunions** des associations de la commune

**Nota:** Ces tarifs ont été révisés par délibération du conseil municipal du 17 novembre 2011 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les cas exceptionnels non prévus sont étudiés par le Maire. Le règlement de la location s'effectue par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public. Un chèque de caution de 150 € est demandé à la remise des clefs. Le règlement est disponible en Mairie et est affiché dans la salle.

**Merçi de bien vouloir régler le thermostat (température minimale) en sortant de la salle.**

La Mairie informe les présidents d'associations que 2 compteurs forains sont disponibles sur la Place du Village et Rue du Père Lachaise. Une demande devra être formulée en Mairie 1 mois avant les manifestations.



# RECENSEMENT

de la population 2015

Madame, Monsieur,

**Cette année, la commune de GREZOLLES fait partie des communes recensées. Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

**Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :**

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

**C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.**

**Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, Stéphanie DADOLLE, qui sera munie d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Cet agent est tenu au secret professionnel et vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, par internet ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**



**Vos réponses resteront confidentielles.** Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Françoise CLEMENT, maire

## **Ordures ménagères**

### **Réduisons les encore plus !!!**

Comparons les tonnages de nos déchets de 2013 par rapport à 2012...

Les chiffres suivants correspondent à la production annuelle de déchets en kg de chaque habitant du canton, dont la population de 5911 personnes en 2012 passe à 5961 en 2013.

- Ordures ménagères : 189.67 kg/hab, en baisse de 28.1 kg/hab par rapport à 2012
- Apports en déchetterie : 202,35 kg/hab, en baisse de 12.42 kg/hab par rapport à 2012
- Total : 392.02 kg/hab en 2013 contre 432.54 kg/hab en 2012

Les ordures ménagères, les encombrants et refus de tri des emballages représentent 49% des déchets produits sur le canton soit une production annuelle de 227,88 kg/hab en baisse de 8.92% par rapport à 2012. Cette diminution est principalement due à la réduction du tonnage des ordures ménagères.

Jeton un coup d'œil sur le tri sélectif :

- Verre : 35.91 kg/hab en 2013 contre 33.50 kg/hab en 2012
- Journaux, revue : 22.34 kg/hab en 2013 contre 24.19 kg/hab en 2012
- Emballages recyclables : 8.98 kg/hab en 2013 contre 9.72 kg/hab en 2012

Les refus de tri se sont considérablement accrus en 2013 : 9.88 t en 2012 contre 15.03 t soit + 52% et représentent 22 % des emballages collectés dans les conteneurs à signalétique jaune. Les principales erreurs de tri se composent de divers plastiques non recyclables : sacs, sachets, barquettes, boîtes, cintres, pots à semis, bouteilles de verre, emballages non vides... Le contrôle a été réalisé en mars 2013 au centre de tri VAL'AURA (SITA) à Firminy par prélèvement d'un échantillon de 25 kg d'emballages suivi d'une analyse pour repérer les erreurs de tri et leur répartition par matériaux.

Chaque habitant du canton a produit aussi 4 kg de déchets textiles et petite maroquinerie en 2013. Cela nous amène à un total de 466 kg/hab de déchets produits et collectés (ordures ménagères, déchetterie, tri sélectif, textiles).

Le tonnage global de déchets produits par habitant a baissé de 38 kg soit une diminution de 6.74 %. Cette diminution concerne plus particulièrement les ordures ménagères (- 12.16 %), les papiers (- 6 %) et les apports en déchetterie (- 5 %).

En raison de la saturation du site de Mably et depuis septembre 2013, nos ordures ménagères transitent par le centre de transfert de Saint Agathe la Bouteresse et sont ainsi acheminées au centre d'enfouissement de Borde-Matin à Roche la Molière. Par contre, les encombrants sont toujours traités à Mably. En 2013, 225.36 kg/hab d'ordures ménagères et d'encombrants ont été enfouis. Nous constatons une baisse de 9.32 % des tonnages enfouis par rapport à 2012, dû à une diminution des ordures ménagères, malgré une augmentation sensible des encombrants.

En résumé, nous avons fait des efforts mais nous devons les poursuivre encore en réduisant nos ordures ménagères et en respectant les consignes de tri !

**Tiens à ce propos : avez-vous remarqué que la commune a instauré depuis début octobre 2014 le tri des déchets du cimetière. Nous vous demandons de déposer dans une poubelle (à gauche dans le local) les fleurs naturelles et plantes fanées sans leurs emballages, ni pot en terre ou plastique. Et dans l'autre (à droite dans le local) les fleurs artificielles, les emballages, les pots en terre ou plastique vidés de leur terre et des plantes. Les fleurs naturelles, les plantes fanées ainsi que le terreau partent au compostage. Les fleurs artificielles, les emballages, les pots en terre ou plastique suivent la filière des ordures ménagères. Merci de faire ce petit effort supplémentaire pour réduire le coût de traitement de nos déchets !**

## Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014

Dans un courrier daté du 26 septembre 2013, Monsieur le Directeur Académique rappelle les principes d'organisation de la journée et de la semaine scolaires définis nationalement dans le cadre de la réforme Peillon (décret du 24 janvier 2013) :

- Le temps d'enseignement est fixé à 24 heures hebdomadaires pour tous les élèves, réparties sur 4 jours et demi, **les lundi, mardi, jeudi et vendredi** toute la journée, ainsi que le mercredi matin,
- La durée maximale de la journée d'enseignement est de 5 heures 30, la demi-journée ne pouvant excéder 3 heures 30, avec une pause méridienne qui ne peut être inférieure à 1 heure 30,
- Les modalités d'organisation de la semaine ne peuvent avoir pour effet ni de réduire ni d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement **et leur répartition** sur l'année scolaire, ni de modifier le calendrier départemental,
- Les élèves peuvent en outre bénéficier **chaque semaine d'activités pédagogiques complémentaires** organisées par groupes **restreints d'élèves**,
- Il n'est pas possible de déroger aux principes des 9 demi-journées d'enseignement et des 24 heures d'enseignement hebdomadaire, et de réduire la pause méridienne à moins d'une heure trente,

Un nouveau texte, daté du 7 mai 2014, introduit les assouplissements prévus par le nouveau ministre de l'Education, Benoît Hamon : il prévoit que le Recteur d'Académie peut autoriser à titre expérimental, pour une durée de 3 ans, des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire dérogeant à certaines dispositions du Code de l'Education.

Tout en maintenant 5 matinées de classe hebdomadaires, le décret du 7 mai autorise des semaines de 8 demi-journées au lieu de 9, pour regrouper les 3 heures d'activités périscolaires sur un après-midi.

En lien avec les parents et enseignants, les 3 communes du RPI choisissent d'entrer dans ce « dispositif aménagé ».

Après hésitations, ce sera le jeudi après-midi qui sera, soit libéré, soit au cours duquel seront proposées des activités périscolaires.

**Horaires scolaires validés par la rectrice de l'académie de Lyon pour notre RPI :**

<b>Lundi – Mardi – Vendredi</b>	<b>Mercredi</b>
8h45-11h45 13h15-16h15	8h45-11h45
<b>Jeudi</b>	
8h45-11h45	

### **Pourquoi ce choix ?**

Les temps d'activités périscolaires sont regroupés sur le jeudi après-midi :

- « coupure » intéressante, équilibrée par rapport à la structure de la semaine,
- activités regroupées sur une demi-journée permettant une programmation plus qualitative,
- 3 après-midi ayant une durée de 3 heures d'où le maintien possible des activités de piscine, USEP, rencontres diverses sur soit un après-midi complet, soit sur une journée complète,
- choix du jeudi après-midi : le RPI Grézolles, Saint Julien Souternon est la seule structure de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable à opter pour cette demi-journée, d'où probablement une plus grande facilité pour la disponibilité des intervenants potentiels.

### **Choix du personnel :**

- ✓ Sur Souternon :
  - Elisabeth VERNAY, titulaire d'un BAFA et Cindy PALABOST en contrat aidé, + intervention d'un professeur de musique sur une période (janvier, février 2015).
- ✓ Sur Grézolles :
  - Isabelle PRAS, en contrat aidé + intervention de Familles Rurales une semaine sur 2 + intervention d'un professeur de musique sur une période (mars avril 2015)
- ✓ Sur Saint Julien d'Odes :
  - Chantal MIGNERY + intervention de Familles Rurales une semaine sur 2 + intervention d'un professeur de musique sur une période (novembre décembre 2014)

D'autres activités, intervenants pourront être ajoutés en cours d'année. A chaque période, un canevas des activités et un formulaire d'inscription est adressé aux familles. Pour cette année, nous bénéficierons du « fonds d'amorçage » : 50€/enfant/an. Pour la rentrée 2015-2016, ce fonds d'amorçage sera versé après réalisation d'un projet officiel et plus approfondi : le PEDT (Projet Educatif Territorial). Ce document sera probablement élaboré en lien avec les écoles de la Communauté de Communes (si elles le souhaitent, bien sûr).



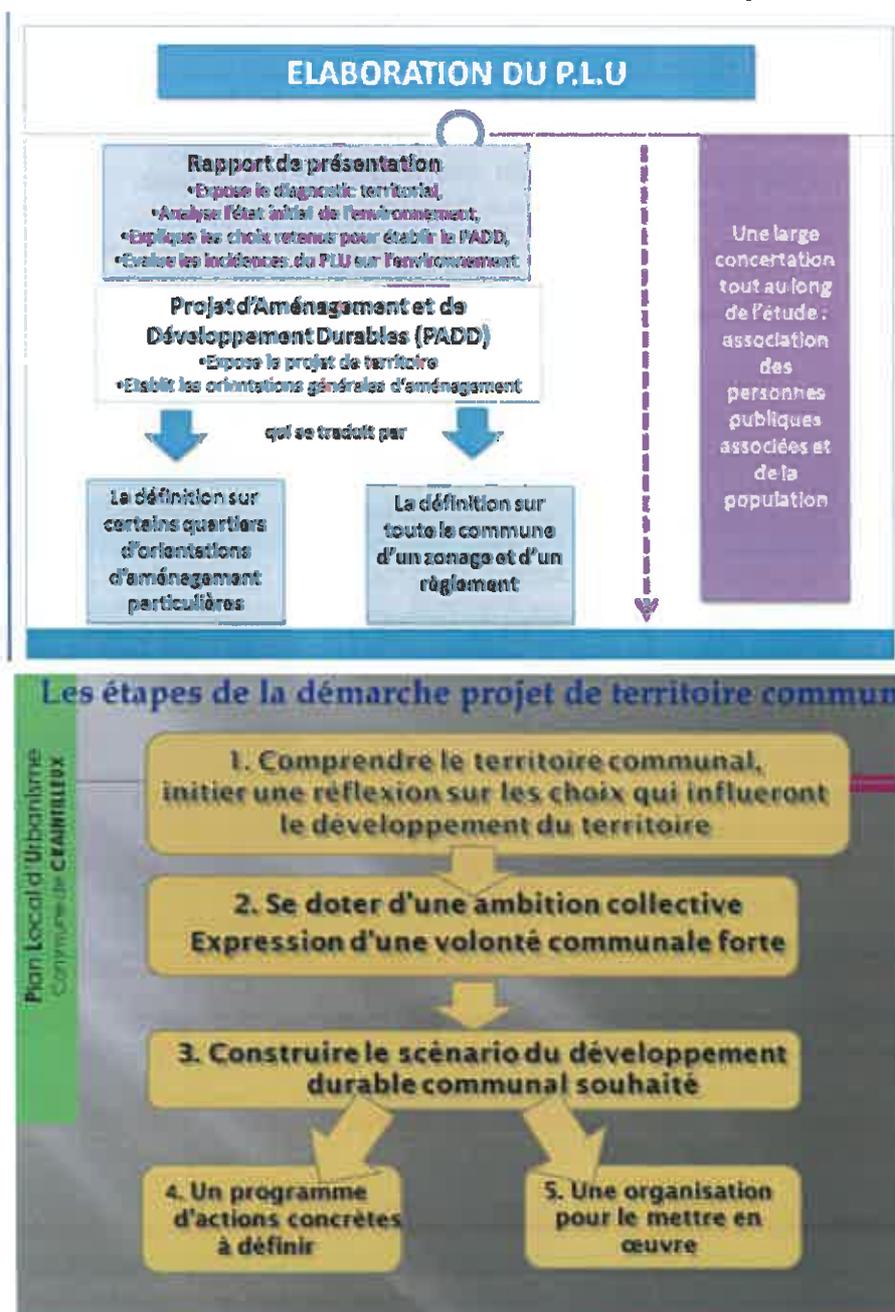


## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal de Grézolles a prescrit l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** sur l'ensemble du territoire communal par délibération du 7 juillet 2014 afin de faire une projection de notre commune à moyen terme, avec un objectif ambitieux : délivrer les autorisations de construire tout en préservant les espaces naturels et agricoles. C'est pourquoi il est important que nous puissions tous réfléchir au devenir de notre commune !

Des réunions publiques seront organisées dans le cadre global de concertation du PLU, démarche consistant à consulter et à demander l'avis des administrés sur le projet avant qu'il ne soit arrêté. Son objectif n'est pas seulement d'informer mais également de faire remonter des informations, de recueillir des avis et si possible d'aboutir à un consensus. En collaboration avec le bureau d'études Aptitudes Aménagements, je vous invite donc à nous faire part de vos réflexions et vos remarques lors de ces réunions ou pendant l'enquête publique à venir afin de contribuer à l'élaboration du document final.

Françoise CLEMENT, maire





## Zoom sur quelques actions phares de la CCVAI

### PROGRAMME D'INTERET GENERAL HABITAT

En partenariat avec le Conseil général de la Loire, la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable lance un dispositif d'amélioration de l'habitat privé.

Les objectifs de ce dispositif rejoignent ceux du Plan Départemental de l'Habitat validé par l'Etat et par le Conseil général de la Loire à savoir :

- Réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé
- Lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie)
- Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie

Dès 2015, un accompagnement individuel sera proposé pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat. La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable a décidé de consacrer 10.000€/ an sur 3 ans pour compléter les financements qui pourront être obtenus de l'ANAH.

#### Exemples de travaux financables :

Objectif	Type de travaux
Lutte contre l'habitat indigne	-Redistribution des pièces -Mise aux normes électriques -Remplacement sanitaires -Isolation murs et planchers -Système de chauffage
Lutte contre la précarité énergétique	-Remplacement chauffage vétuste -Isolation thermique -Menuiseries, ventilation -Energie renouvelable
Adaptation au vieillissement et handicap	-Remplacement baignoire ou douche -Rampe accès -Monte escalier
Les objectifs sont cumulables	Les travaux doivent être réalisés par des entreprises agréées

Les aides mobilisables varient en fonction du projet et des ressources du foyer.

Pour tout renseignement contactez le PACT Loire au 04 77 43 08 80

qui instruira toutes les demandes et les dossiers.

### LE TRÈS HAUT DÉBIT ARRIVE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Le grand projet départemental Très-Haut-Débit 42, porté par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) en partenariat avec le Conseil général de la Loire et les intercommunalités, vise à créer un réseau fibre optique afin de desservir tous les habitants du département d'ici à 2020.

Les élus de la CCVAI ont délibéré favorablement en juin 2013 pour que le SIEL réalise sur notre territoire l'étude de déploiement du THD. Cette étude est désormais terminée et les élus seront amenés à se positionner sur la réalisation des travaux de déploiement de ce Très-Haut-Débit.

Il s'agit de créer un réseau « fibre » jusqu'au plus près des habitations, au départ d'un Point de Mutualisation (PM) comparable à un central téléphonique, jusqu'à un Point de Branchement (PB) regroupant plusieurs abonnés. Le raccordement se fait de ce Point de Branchement jusqu'à votre domicile où sera installée une Prise Terminale Optique (PTO).



Retrouvez tous les autres projets et actions de la CCVAI sur son site Internet

[www.cc-valsaisable.fr](http://www.cc-valsaisable.fr) et dans le prochain bulletin d'informations Intercom à paraître début 2015.



## Zoom sur quelques actions phares de la CCVAI

### CONCOURS D'ECRITURE MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Le concours d'écriture 2015 « Dix mots que tu accueilles » est ouvert.

Ce concours est organisé par la Médiathèque intercommunale dans le cadre de la semaine de la langue française qui aura lieu en mars 2015.

Les dix mots sont les suivants : Amalgame, Fruit, Bravo, Kermesse, Cibler, Grigri, Wiki, Kitsch, Sérendipité, Zénitude.

Les textes doivent être adressés avant le 27 février 2015 ; la feuille d'inscription et le règlement sont disponibles dans les mairies, relais bibliothèques et à la CCVAI (médiathèque et site internet). La remise des prix aura lieu fin mars.



### COMEDIE ITINERANTE DE ST ETIENNE

Dans cadre du projet de Comédie itinérante initié en 2014-2015 par la CCVAI avec la Comédie de St Etienne :

- la CCVAI accueille à St Martin La Sauveté mercredi 01 avril à 20h le spectacle jeune public « Grimm ».
- la CCVAI propose des places à tarif réduit pour aller voir les spectacles suivants à la Comédie de St Etienne :
  - « 36 Nulles de Salon » vendredi 09 janvier à 20h. Tout public
  - « Petits contes d'amour et d'obscurité » jeudi 19 mars à 20h. Tout public
  - « Aglaé au pays des malices et des merveilles » vendredi 22 mai à 19h. Jeune public

Réservez vite vos places pour ces spectacles auprès de l'accueil de la CCVAI ! (04-77-65-48-75).

### ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE DES VALS D'AIX ET ISABLE

Les élèves de l'école de musique et danse des Vals d'Aix et Isable ont fêté Noël avant l'heure début décembre 2014 en participant à différentes animations.

Les festivités ont débuté mercredi 10 décembre à 15h à la MARPA de St Martin La Sauveté en jouant pour leurs résidents et leurs familles des airs connus de Noël.



Mercredi 10 décembre à 20h, à la salle culturelle Greyzalon Duluth de St Germain Laval, les danseurs ont dévoilé quelques chorégraphies à leurs parents, en présence du Père Noël qui les couvrit de cadeaux. Enfin, mercredi 17 décembre à 15h, à la Maison de retraite de St Germain Laval, les musiciens ont enchanté les résidents par les chants et les musiques de Noël : Petit Papa Noël, Douce nuit, Noël russe...

Les prochains rendez-vous de l'école de musique et danse :

- Dimanche 01 février à 10h30 : Heure musicale à Luné
- Mercredi 10 juin à 20h : spectacle de danse des petits à la salle culturelle G Duluth de St Germain Laval
- Samedi 13 juin à 20h30 : spectacle de danse des plus grands à la salle culturelle G Duluth de St Germain Laval
- Samedi 20 juin à 20h00 : audition musicale de fin d'année à St Martin La Sauveté

## Les nouveaux habitants...

Nathalie Bianchi est arrivée en mars 2014 à la Chassagne avec sa fille Louna (2 ans). Originaire de Nice, elles habitaient précédemment à Saint Didier sur Rochefort. Cariste de profession, elle souhaite réorienter sa carrière afin de retourner dès l'année prochaine dans la vie active.



Louis et Thérèse Aynes résidaient à Saint Etienne. Ils sont devenus propriétaire d'une résidence secondaire au Genetet en 1998 achetée à M. Joanny Palabost. Pour quitter la ville et ses désagréments, ils résident dans notre commune depuis juillet 2014 dans la maison qu'ils ont rénovée. Louis vendait des instruments de musique dans son magasin à Saint Etienne. Ils profitent de leur retraite à la campagne.

Jonathan Moussé s'est décidé à quitter le toit familial pour s'installer à l'ancienne mairie depuis septembre. En apprentissage en Brevet Professionnel de la Jeunesse Education Populaire et du Sport, il passe 2/3 de son temps au centre de formation de l'Etrat et l'autre partie à l'EVA où il entraîne les jeunes basketteurs.





Mme Daillère Florence, originaire de Noirétable, était manager à la station d'autoroute des Salles. M. Birraux Pierre, originaire de Thonon les Bains, est cuisinier et traiteur de métier. Installés dans la région stéphanoise, le couple souhaitait reprendre un petit commerce à la campagne. Ils ont décidé de reprendre 'le Café de Grézolles'. En plus du bar et du tabac, ils souhaitent développer la petite restauration. Ils sont arrivés avec leur petite famille : Emilie 13 ans, Emmanuel 11 ans, Johnny et Manon 8 ans. Quant aux plus grands Jérémy 18 ans et Cyril 15 ans, ils sont restés à Saint Etienne pour poursuivre leurs études.

Romain Palay et Gwendoline Prat sont arrivés dans notre village en janvier Rue du Val d'Aix. Ils connaissaient déjà notre région car les parents de Gwendoline possèdent une maison à Noirétable. Ils venaient de Montbrison et apprécient la vie à la campagne. D'ailleurs, ils trouvent les grézollois sympathiques, souriants et serviables. Romain travaille dans une entreprise à Epercieux. Gwendoline se forme au métier de maman car le 15 novembre dernier, Maxence est né à Montbrison !



***Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une bonne adaptation à notre village !!!***

## Que s'est il passé dans la classe de Grézolles en 2014 ? Les élèves vous racontent :

Le mois de janvier commence toujours par une galette des rois : la maîtresse nous a fait lire la recette et, hop, au travail les apprentis cuisiniers ! Bien sûr, après on les a dégustées nos galettes !



En février, on a fait une rencontre USEP où on a découvert un nouveau sport : le Kin Ball ! Ça se joue avec des ballons géants ! C'était trop bien !



Pour Carnaval, la maîtresse nous a appris plein de danses. Elle nous a proposé de faire un BAL COSTUME !!!! On est tous venus à l'école déguisés et on s'est même maquillés !! Quelle fête dans l'école !



Comme on était très doués pour la cuisine, on s'est lancé en classe sur une deuxième recette : les maisons en pain d'épice. On a fait des villages, avec des chemins en bonbons et même des arbres sucettes!



Au printemps, on n'a pas oublié de semer dans notre potager : des pensées, des petits pois, des salades et des radis dans nos carrés ! Il faut toujours bien arroser...



En avril, une rencontre USEP de cirque ; c'est nous les acrobates et les jongleurs ! De quoi bien se préparer pour construire notre spectacle de fin d'année.



Quelques mois ont passé : le jardin a bien donné ! Tout a bien poussé ! Un jury est même passé et un diplôme nous a décerné !

Au mois de juin, une grande randonnée pour plusieurs classes du canton : au programme, lecture de carte et jeux d'orientation !



Septembre : une année nouvelle a commencé : un gros travail sur les déchets à trier et notre point de compostage à inaugurer !



## Cela s'est passé cette année...



C'était fin 2013 mais on n'en avait pas parlé... de quoi ? De la pose des barrières prévues pour sécuriser la sortie des écoliers. Réalisées par l'entreprise Doitrand et de coloris « beige sycomore », elles ont été posées par deux hommes en jaune : Christophe et Sigismond.

13 janvier 2014 : Galette des rois pour les rois de la galette : les élèves de l'école de Grézolles ont troqué cahiers et stylos contre jattes et spatules ! Et au final, deux reines et deux rois ont été sacrés !



26 janvier 2014 : Fin de saison pour l'alambic : Une saison qui se termine en beauté pour déguster saucisson cuit à la vapeur de l'alambic autour du président du syndicat de distillation de St Germain Laval : Henri Bourdelin et de Alain Riot.

9 février 2014 : concours de belote de la chasse : 78 doublettes et une dégustation gratuite de boudin d'herbe.





**27 février 2014 : jeux, convivialité et ... bugnes au Club de l'Amitié :**

A noter que l'effectif reste stable et que Jacky Jabbour Coudour remplace Lucie Laffay au poste de vice-présidente.

**27 février 2014 : Rencontre de Kin ball à la SOVA pour les élèves de cycle 2 des écoles de Grézolles, Crèmeaux et Saint Martin la Sauveté. Le ballon fait 1,20m de diamètre, pèse 1 kg. Le jeu met l'accent sur le respect des autres et l'esprit d'équipe.**



**28 février 2014: Carnaval à l'école**

Avec fabrication de pain d'épice, jeux sur le thème de Carnaval, maquillage et ... bal déguisé !

**1<sup>er</sup> mars 2014 : tournoi U9 à la SOVA : 8 équipes se sont affrontées, venant de Ouches, Boën, Finarbal, Pouilly-les-Nonains, Avenir Côte Foot, Essor et J'AimFoot.**





**13 mars 2014 : festin de chevreuil au Club de l'Amitié :**

Le chevreuil était préparé par Jean-Louis et Suzanne Pras, les desserts par Marie et Georgette, le tout accompagné de douceurs rapportées du Liban par Jacky.

**26 mars 2014 : une nouvelle équipe municipale.**

De gauche à droite :

Au 1<sup>er</sup> rang : Annie Simonin, Germaine Bonnefond, Joël Folgueral, Sébastien Rathier.

Au 2<sup>ème</sup> rang : Didier Louvet, Pierre Vallensant, Jacques Dugenetet, Sigismond Rozanski, Laure Garrivier, Françoise Doltrand, Françoise Clément.



**26 mars 2014 : 5 générations autour d'un berceau :**

Marie Louise Chalet est une arrière-arrière-grand-mère comblée. En effet, Marie-Louise Chalet est la mère de Marie-Noëlle Deust ... qui est la mère d'Isabelle Deust ... qui est la mère de Gaëtan Signole ... qui est papa d'une petite Chloé ! Félicitations !

**22 mai 2014 : les écoliers du RPI vont voir le cirque Pinder à Saint Etienne**



**30 mai 2014 : Concertation avec les familles au sujet de la réforme des rythmes scolaires et surtout de la mise en place des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).**



**30 mai 2014 : Marcel Forge à l'honneur chez les chasseurs :**  
Une belle médaille signée Arthus Bertrand lui a été remise par le Président Lucien Vallensant, en présence de Gérard Aubret, le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire.

**31 mai 2014 : Soirée d'exception pour l'Elan du Val d'Alx à la SOVA pour les Seniors :**  
Les Féminines 1 se maintiennent en RF2 et les Masculins 1 terminent 1<sup>er</sup> de leur poule de RM3. L'an prochain, ils évolueront en RM2.



**15 juin 2014 : une nouvelle équipe pour gérer la société de chasse :**  
Président : David Agrafeil  
Vice-Président : Aymeric Louvet  
Secrétaire : Damien Katjounis  
Secrétaire adjoint : Patrick Berger  
Trésorier : Ludovic Rathier  
Vice-trésorier : Sylvain Vallensant

**16 juin 2014 : concours des écoles fleuries : les élèves reçoivent la visite du jury : les jurés se sont déclarés agréablement surpris par tout le travail accompli. Un carreau « école fleurie » sera apposé à la porte de l'école.**



**29 juin 2014 : Fête de l'école à la salle des fêtes de Luré sur le thème du cirque, cette année.**



**8 juillet 2014 : Assemblée Générale pour l'EVA à la SOVA : Au poste de trésorière, Corinne Douare remplace Cécile Dadolle.**



**1<sup>er</sup> août 2014 : En commémoration du 1<sup>er</sup> août 1914, journée de mobilisation générale, le son des cloches a résonné dans le ciel grézollois, à 16h tapantes, pendant 5 mn.**

**3 août 2014 : la tournée des brioches donne un avant-goût de la fête.**





15 août 2014 : messe à la chapelle Sainte-Barbe : l'office a été proposé sous chapiteau. Un moment de recueillement en ce jour d'Assomption et une belle occasion de profiter d'un site et d'un paysage des plus agréables.

**31 août 2014 : une « petite nouvelle » à l'école**

Madame Isabelle Pras interviendra auprès de Madame Favard, enseignante, dans le cadre de l'aide à la classe. Elle s'occupera également des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires), les jeudis après-midi.



**31 août 2014 Fête des classes en 4**

28 « classes en 4 » et 9 « classes en 9 » pour le coup du milieu. La journée s'est déroulée au château d'Aix, cadre idyllique où pétanque et balades au bord de l'Aix étaient de mise.

**21 septembre 2014 : la chapelle Sainte Barbe a ouvert ses portes.**

Accueillis par Germaine Bonnefond et William Pradel, une cinquantaine de personnes ont pu admirer vitraux et sculptures dans leur bel écoinç du XVIème siècle.



**21 septembre 2014 : des TAP au top...**

Le jeudi après-midi, à l'école, c'est Isabelle Pras qui s'y colle : bricolages, activités diverses, ... Une fois tous les 15 jours, elle est relayé par Béatrice Gilbert, de Familles Rurales.



**9 octobre 2014 : Roanne Table Ouverte s'invite au Georget :**

Repas animés avec, cette année, « Les doigts tordus » (chanson française) le 11 et « Toto Posto » (musiques du monde) le 25.



**31 octobre 2014 : Viande made in France à Pyrandré**

Des rencontres qui permettent aux familles de découvrir les 13 familles professionnelles qui constituent la chaîne de l'étable à la table. Françoise Garrivier ouvre sa ferme pour présenter son exploitation et l'évolution du métier.

**31 octobre 2014 : soirée Halloween :**

De charmants petits monstres ont envahi les maisons....

**Octobre 2014 : Fleur sur faïence pour école fleurie !**

À la fin de la dernière année scolaire, les élèves de Grézolles avaient eu le plaisir de se voir remettre plusieurs récompenses pour leur participation au concours des écoles fleuries dont une faïence joliment décorée d'une fleur en souvenir de leur prestation de jardiniers. Elle est désormais fixée à l'entrée de l'école.



**11 novembre 2014 :**

**commémoration du 11 novembre**

Une assemblée nombreuse et recueillie de jeunes et de moins jeunes s'est réunie autour des drapeaux à Souternon puis à Grézolles pour évoquer avec beaucoup de dignité cette page de l'histoire. Les noms des soldats du secteur, tombés au combat ont été cités, suivis par un "mort pour la France" déclamé par les participants, un moment émouvant et fort.



**19 novembre 2014 : A l'école : jardinage et compostage font bon ménage !**

Réunion très officielle mercredi à 11 heures dans la cour de l'école ... Représentants de la Communauté de communes, de la mairie, de Madeleine Environnement, parents, grand-parents ... ils étaient nombreux à entourer les enfants ! Les élèves mettaient un point final à leur formation sur le compostage : trois séances avec une animatrice de l'association "Madeleine environnement ».

**19 novembre 2014 : Plan Local d'Urbanisme : réunion publique**

Réfléchir et analyser, c'est ce que tout le monde a fait : les participants ont été très actifs en examinant sur la commune, divers axes tels que l'économie, la vie sociale et l'environnement. La réunion était menée par Monsieur Marc Rocle, du Bureau d'Etudes Aptitudes Aménagement.



**4 décembre 2014 : Noël pour le Club de l'Amitié :**

La dernière rencontre de l'année était placée sous le signe de la gourmandise pour le club de l'amitié : vanille chocolat ou praliné, les bûches réalisées chez Fournit ont réussi à régaler tous les palais !



**13 décembre 2014 : Noël pour les Anciens de la Commune**

Dès 9 heures, samedi matin, des élus se sont retrouvés à l'épicerie Fournit où avaient été préparés des colis gourmands, avant de commencer leur tournée de Pères Noël !

Et à midi, rendez-vous était donné au restaurant le Georget à ceux qui avaient fait le choix de venir passer un agréable moment autour d'une bonne table.

**Décembre 2014 : Le café de Grézolles ouvre ses portes.**

Au cours des dernières semaines, les grézollois ont pu voir les artisans se relayer pour effectuer quelques travaux dans la cuisine du Café de Grézolles... l'ouverture du bar était très attendue : c'est chose faite depuis jeudi ! Ils sont deux derrière le comptoir à accueillir les clients : Florence Daillère et Pierre Birraux. " Nous cherchions un commerce à faire vivre et nous sommes arrivés à Grézolles par hasard... mais le village nous a tout de suite plu" confient-ils.



**MEILLEURS VŒUX DE SANTE, DE BONHEUR ET DE REUSSITE A TOUS !!!**

**FNACA**  
**Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie**  
**des communes de Souternon et Grézolles**



Suite à des ennuis de santé du président de la section Grézolles – Souternon, M. Raymond Vernay, les activités ont été restreintes cette année 2014. Les commémorations du 19 mars 1962 (52<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie), les cérémonies du 8 mai (anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en 1945) et du 11 novembre (anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale en 1918) ont été célébrées à Grézolles et à Souternon.

La dernière réunion de la FNACA n'a rassemblé que peu de ses membres, une dizaine seulement, et n'a donc pas été très constructive. Quelques cartes d'adhérents ont été distribuées mais aucune festivité ou voyage n'ont encore été prévus pour l'année 2015. Marcel Mangavel fait office de responsable de l'association dans l'attente du renouvellement du bureau ; une nouvelle réunion sera programmée en début d'année 2015.



**L'ensemble des membres de la section Grézolles – Souternon souhaite un prompt rétablissement à Raymond Vernay et présente tous les vœux de bonheur pour la nouvelle année à tous les adhérentes, adhérents et amis de la FNACA.**

## Sou des écoles

### Bureau 2014-2015

Présidente : Gerin Murielle  
Trésorière : Rozanski Céline  
Secrétaire : Rondy Elisabeth

Vice-président : Marcoux Didier  
Trésorier adjoint : Bruyère Jean-Pierre  
Secrétaire adjointe : Dupayrat Stéphanie

Membres actifs: Marcoux Pascal, Marcoux Richard, Thoinon Ludovic, Vernay Claudine, Marcoux Christophe, Bruyère Jean-Pierre, Peurière Stéphanie, Dalbègue Stéphanie, Merley Claudine, Donjon Magalie, Vallensant Pierre, Thoinon Mickaël, Tardy Yves, Brunon Laetitia, Brunelin Virginie, Paillet Stéphanie.

En cette troisième année du RPI, Grézolles, St Julien d'Oddes et Souternon peuvent se féliciter de la bonne ambiance lors de nos manifestations et de leurs préparations.

### Effectifs scolaires:

- Maternelle à Souternon : 30 élèves avec pour enseignant Philippe Russier en remplacement de Catherine Joandel,
- CP, CE1, CE2 à Grézolles : 18 élèves avec pour enseignante Astrid Favard,
- CM1, CM2 à St Julien d'Oddes : 13 élèves avec pour enseignant Eric Garnon.

Avec 61 élèves au total les effectifs sont en légère augmentation, en particulier chez les plus jeunes.

### Financements apportés par le Sou des écoles:

- achat de ballons de foot et de basket, de vélos pour St Julien d'Oddes et Souternon,
- cirque Pinder à St Etienne pour toutes les classes,
- venue d'un auteur de littérature jeunesse,
- sorties USEP (licence et transport),
- spectacle de Noël avec la troupe roannaise "Croc sol",
- sorties cinéma pour l'école de Grézolles (transport et entrée),
- cadeaux de Noël,
- cadeaux de départ pour les futurs 6<sup>ème</sup>.

### Sorties prévues:

- visite du musée des civilisations à St Just St Rambert,
- projet de voyage au Bessat de 3 jours pour une classe africaine.

### Manifestations:

- 1 journée de vendange à Ambierle en octobre a rassemblé une douzaine de parents dans la bonne humeur,
- ventes de pizzas (une en novembre et la seconde en mai),
- première vente de sapins,
- concours de belote le 16 janvier 2015 à 20h à Souternon,
- repas dansant organisé en mars à Juré,
- marche des coucous le 12 avril 2015 à Souternon (4 circuits proposés de 6 à 26 km),
- fête clôturant l'année scolaire avec spectacle présenté par les enfants et barbecue en soirée.

## Société de chasse de Grézolles

### Un concours de belote réussi en Février

78 doublettes étaient présentes cette année, une belle surprise pour les organisateurs, car en 2013, à cause du mauvais temps, seulement 46 doublettes avaient fait le déplacement.



Le Président entouré des heureux gagnants



Et pour clôturer cette belle journée, une dégustation de boudin d'herbes avec Marcel FORGE à la manœuvre.

### Et justement, Marcel FORGE, parlons-en !

Le vendredi 30 Mai, les membres de la Société de chasse de Grézolles se sont retrouvés à la salle Jean Louis PRAS afin de remercier Marcel FORGE pour tout le travail accompli lors des manifestations organisées par la Société de chasse :



Une belle médaille signée Arthus Bertrand lui a été remise par le Président Lucien VALLENSANT en présence de Gérard AUBRET Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire.

**La fête du 15 Août**



Les chasseurs ont cette année encore animé la soirée du 15 Août en organisant un repas avec les grillades au feu de bois...

**Le concours de pétanque**

Les heureux gagnants !



**Du changement à la Société de chasse de Grézolles**



Une passation de pouvoir s'est opérée au sein de la Société de Chasse de Grézolles, lors de la réunion du 15 Juin 2014.

Le nouveau bureau est désormais composé de la manière suivante :

**Président**

**AGRAFEIL David**

**Vice- président**

**LOUVET Aymeric**

**Secrétaire**

**KATJOUNIS Damien**

**Trésorier**

**RATHIER Ludovic**

**Secrétaire adjoint**

**BERGER Patrick**

**Trésorier adjoint**

**VALLENSANT Sylvain**

Tous ont remercié l'équipe précédente pour le travail réalisé depuis de nombreuses années, Lucien VALLENSANT, président en place depuis 30 ans, Armand FORGE, secrétaire depuis 16 ans, sans oublier Jean Paul VALLENSANT et quelques autres qui ont donné beaucoup de leur temps pour faire vivre la Société de Chasse de Grézolles.

### La sécurité à la chasse

Tous les membres de la Société de chasse ont suivi une formation spécifique en 2012.

Une longue liste de consignes de sécurité est énoncée avant chaque départ en battue, les vêtements fluo sont obligatoires. La première ½ journée de chasse a été consacrée à la définition de l'emplacement des miradors et au respect de « l'angle des 30° ».

*Cette démarche est décrite dans « Le Chasseur de la Loire » de Juillet 2014, elle vise le chasseur posté à faire 5 pas face à son voisin et 3 pas dans le sens opposé à la traque ou en direction d'une maison ou zone dangereuse, permet à celui-ci de se créer une zone de sécurité vis à vis de la traque, des autres postés et de l'environnement.*

**« Des petits pas pour le posté mais un grand pas pour la sécurité »**

### UN PEU D'HISTOIRE SUR LA CREATION DE LA SOCIETE

(Extrait du registre des délibérations des assemblées et du bureau)

#### Assemblée préliminaire du 31 Août 1941

*Le 31 Août 1941, les chasseurs de Grézolles, réunis à la mairie à 11H du matin, ont élaboré et posé les bases d'une Société de Chasse sur le territoire de la commune.*

*Un bureau fut constitué comme suit :*

<b>Président</b>	<b>Secrétaire</b>
Félix DOITRAND	Jean JOUSSELIN
<b>Vice-Président</b>	<b>Trésorier</b>
Georges DENTON	Edouard COUDOUR

*L'Assemblée a décidé en outre de se réunir le lendemain soir à 8h30 après convocations individuelles en vue de l'établissement des statuts de ladite Société.*

#### Assemblée générale du 1er Septembre 1941

##### 1<sup>ère</sup> résolution

*Les jours de chasse sont fixés à 3 jours pour la première semaine (Dimanche, Lundi, Jeudi) et à 2 jours pour les semaines suivantes (Dimanche et Jeudi)*

##### 2<sup>ème</sup> résolution

*Montant de la cotisation annuelle : 20 francs pour les membres de la commune et 50 francs pour les membres extérieurs à la commune.*

##### 3<sup>ème</sup> résolution

*Joseph VALLAS a été élu Garde-Chasse. Au Garde, est attribuée la gratuité du droit à la Société, la gratuité du permis de chasse annuel et en cas de contravention, la moitié du montant de l'amende prononcée, l'autre moitié restant à la Société.*

##### 4<sup>ème</sup> résolution

*Des cartes gratuites seront attribuées à raison de 3 par propriétaire ou par chasseur, le prix des autres cartes est fixé à 10 francs.*

##### 5<sup>ème</sup> résolution

*La réserve de chasse comprend « Les Côtes » dont les limites seront plus amplement déterminées d'après le cadastre.*

**C'était il y a 73 ans..... !**

**La société de chasse de Grézolles présente à la population ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de ses activités.**

## Amicale des donneurs de sang

Le bureau est toujours composé de la manière suivante :

- Président : Henri BOURDELIN
- Secrétaire : Josette MOTTURA
- Trésorier : Catty REGEFFE

Cette année, le concours de belote aura lieu le samedi 21 février à 14h00. Le président précise que les personnes souhaitant intégrer le bureau seront les bienvenus ainsi que toute personne désirant aider le jour des collectes.

L'amicale rappelle à toutes les personnes intéressées qu'elles peuvent donner jusqu'à 70 ans : 4 fois/an pour les femmes, 6 fois/an pour les hommes.

Les prochains prélèvements auront lieu à Saint Martin la Sauveté de 16 à 19 h les :

mardi 3 mars  
vendredi 10 juillet  
mardi 29 septembre  
mardi 15 décembre 2015.

**Important :** Pour les dons de plaquettes ou de plasma, vous pouvez vous rapprocher du centre de transfusion au 04-77-70-87-87, votre don peut sauver une vie !  
Pour plus de renseignements, appelez le 06-72-01-28-26.



Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le président

## Le Club de l'Amitié

40 adhérents pour cette année 2014.

Comme chaque année, nous commençons par élire nos souverains ou souveraines (2 rois pour une reine pour les douze mois à venir) : M. LOUVET Didier, M. COUDOUR Romain et Mme MANGAVEL Anne-Marie.

Puis la deuxième réunion, assemblée générale, compte-rendu financier, des activités faites dans l'année écoulée, élection du bureau avec un changement Mme JABBOUR Jacky a remplacé Mme LAFFAY Lucie au poste de vice-présidente puis présentation du nouveau programme élaboré par le bureau.

Nous avons des après-midis jeux (cartes, scrabble), un concours de belote – toutes les doublettes reçoivent un lot – nous avons organisé pour la première fois un petit loto afin que tous les adhérents participent.

Des ½ journées gourmandes avec des bugnes, chocolats pour Pâques, bûches de Noël.

Des repas : à la salle Jean-Louis PRAS pour le chevreuil offert par les chasseurs de Grézolles, un casse-croûte pour annoncer les vacances. Trois sorties 'Restaurant' au lieu de deux une première cette année, grenouilles, resto surprise et notre repas de fin d'année qui a lieu chez Joëlle et Georges BARAY.

Des sorties externes : interclub, visite à la maison de retraite de St Germain-Laval pour jouer avec les résidents, spectacle à Roche la Molière avec le Club de St Just en Chevalet qui nous propose des places.

Sans oublier les anniversaires que nous fêtons en novembre les natifs des années 0 et 5 étaient à l'honneur : M. et Mme MANGAVEL Marcel et Anne-Marie, M. CHOLLETON Albert, Mme PRADEL Marie-Thérèse, Mme PRAS Suzanne, M. COUDOUR Romain et notre doyenne Mme CHALLET Marie-Louise.

Un fascicule a été créé par Jacky, imprimé avec photos retraçant la vie du club pour l'année écoulée remis aux adhérents (merci aux personnes qui nous ont aidé pour l'impression notamment).

Des moments conviviaux très appréciés.



Le bureau et moi-même souhaitons une bonne année aux adhérents et à leurs familles.

# ELAN VAL D'AIX

**180 licenciés**

**20 équipes**

**du baby basket aux  
anciens**

**10 équipes féminines**

**dont 1 équipe loisir**

**9 équipes masculines**

**dont 1 équipe d'anciens**

**1 équipe baby mixte**



## **CLIN D'ŒIL A UN GREZOLLOIS TRES INVESTI AU NIVEAU DE L'EVA**



En parallèle à la préparation d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, avec une spécialité sport collectif mention basket, **Jonathan MOUSSE** assure l'entraînement de 8 équipes de jeunes (U9 à U15) à l'EVA. Ce qui représente environ 60 jeunes entraînés chaque semaine par ses soins.

De plus, chaque samedi, il coache l'équipe 1 U15 filles et gère avec son frère Aurélien l'Ecole d'arbitrage destiné aux U15 filles et garçons. Le but étant de former et sensibiliser les jeunes aux règles d'arbitrage et leur donner envie de devenir arbitre. Nous le remercions pour cet investissement au quotidien.

### Le Bureau

*Président : Aimé Louis RATHIER*

*Vice-Président : Jean Jacques BERAUD*

*Secrétaires : Bruno MURAT*

*Maritchu CLEMENT*

*Trésorière : Corinne DOUARRE*

*Trésorière Adjointe : Gisèle GILBERT*

*Autres membres : Marie France PION*

*Gilbert LELARGE*

## Comité des Fêtes

Tout d'abord l'ensemble du comité des fêtes grézollois tient à adresser ses meilleurs vœux à toute la population pour l'année à venir.

Pour nous, l'année 2014 aura été chargée en émotion lors de l'organisation de la fête patronale. En effet, l'avant-veille du spectacle, les propriétaires du podium nous ont fait faux bond. Nous avons dû trouver un podium d'urgence qui est descendu de Poitiers le jour même de la manifestation. Puis, nous avons essuyé une averse orageuse sur le coup de 19H30 le 14 août au soir. Malgré tous ces soucis, nous avons encore connu une belle affluence pour déguster les traditionnelles moules-frites.

Pour nous l'année 2015 s'annonce animée, et tant mieux ! La fête patronale sera encore bien présente et nous transportera dans l'univers des férias. En plus de cette manifestation, nous devrions organiser cette année, en collaboration avec les autres associations de la commune, le marché nocturne qui aura lieu le vendredi 7 août.

Nous espérons donc vous voir nombreux en 2015 lors de ces animations. Nous vous rappelons que le comité des fêtes est ouvert à tous et que toute bonne volonté sera la bienvenue.

A très bientôt dans notre cher village !

Jean-Michel Clément  
Le secrétaire du comité



**La FAC de Grézolles**  
**(Fédération Amicale des Classards)**

## Fête des classes en 4 : une édition réussie !

Ils étaient 28 à poser pour la traditionnelle photo des classes dans le joli cadre de verdure du Château d'Aix ! Chacun arborait un foulard : rouge pour les quatre 10 ans, jaune pour les quatre 20 ans, noir pour les cinq 30 ans, bleu pour les huit 40 ans, kaki pour les deux 50 ans et vert pour les quatre 70 ans. C'est du blanc que portait la doyenne, une jeune fille de 80 ans. Neuf natifs d'années en 9 se sont également joints à la fête pour célébrer le coup du milieu et ils n'ont pas regretté d'être venus ! Chaleureuse ambiance, délicieux cochon grillé, entrées et desserts préparés par le restaurant le Georget, pétanque au soleil ou balades au bord de l'Aix... ce fut une belle journée ! Ce ne sont pas moins de 83 convives qui ont partagé le repas de midi et la soupe à l'oignon du soir a été fort appréciée par les invités. Il faudra recommencer... dans 10 ans !



**La fête des classes a tenu toutes ses promesses...**





## **Le Club de JAIMFOOT évolue !** Cette année 2014 a été riche au sein du club.



L'évènement principal de la fin de saison 2013-2014 a été l'organisation de notre tournoi national U15 les 21 et 22 juin. Nous avons accueilli au total 21 équipes. Notamment des clubs de Haute-Loire, de Saône-et-Loire, du Puy-de-Dôme et même du Gard sont venus participer. Ce tournoi a été organisé pendant 2 jours sur les sites de Crémeaux, St Martin la Sauveté, Pommiers, St Paul de Vézelin et St Germain Laval, avec le soutien des clubs respectifs. De beaux matchs, de belles rencontres humaines et de la bonne humeur tout le week-end ! Pour une première, ce fut une réussite. L'édition 2015 est déjà en préparation (week-end des 13&14 juin 2015)



Nos 2 équipes U15 lors de notre tournoi des 21 et 22 juin.

Plus sobrement, la fin de saison 2013-2014 a été l'occasion pour le club de participer au Plan d'Accompagnement des Clubs, proposé par le District de la Loire. Un audit a ainsi été réalisé par une personne du District, pour noter les points forts et les points faibles de notre structure, et ainsi progresser.

Nous avons tenu notre Assemblée Générale en juillet dernier à St Martin la Sauveté. Ce fut l'occasion d'accueillir de nouvelles énergies au sein du club.

Le bureau :

- ✚ Laurent CHARRET et Fabrice GENON : co-présidents
- ✚ Gisèle COTE : trésorière
- ✚ Stéphane PAIRE : secrétaire (co-président du club de Pommiers-St Georges)
- ✚ Florent FORGE (co-président du club de St Germain Laval)
- ✚ Mathieu VERNAY (président du club de Crémeaux)
- ✚ Christophe BARRET (président du club de St Martin la Sauveté)
- ✚ Alain ETAIX (président du club de St Paul de Vézelin-Amions-Dancé)
- ✚ Membres : Daniel DIMIER, Angélique GOUTEY, André JOLY, Didier LAMOTTE, Yann SAUDET, Franck TARTARIN, Vincent VEILLAS

La saison 2014-2015 a débuté sous de bons auspices : en effet, après la Coupe du Monde au Brésil, de nombreux jeunes joueurs ont décidé de goûter au plaisir de jouer au football. *Ensemble.*

Ainsi, le club compte actuellement environ 160 licenciés, accompagnés d'une trentaine de dirigeants. Les référents de chaque catégorie sont :

U7 (né en 2008-09) : Mickael CHEVALIER	U15 (né en 2000-01) : Franck TARTARIN
U9 (né en 2006-07) : Eric GARNON	U17 (né en 1998-99) : Didier LAMOTTE
U11 (né en 2004-05) : Florent FORGE	U19 (né en 1996-97) : Mathieu VERNAY
U13 (né en 2002-03) : Cédric DONAT MAGNIN	

Ce début de saison a été marqué par le lancement de notre nouveau logo, que chaque joueur peut choisir d'arborer sur de nouvelles tenues. En effet, le club a mis en place, avec un partenaire sportif, une boutique de vêtements et accessoires à l'effigie de JAIMFOOT.

Enfin, notre club lance cet hiver, son site internet <http://jaimfoot.wix.com/club> ; nous vous invitons à venir le découvrir !

Contacts :

Adresse du siège de JAIMFOOT  
1 Place du Village 42260 GREZOLLES  
[jaimfoot@orange.fr](mailto:jaimfoot@orange.fr)  
Laurent CHARRET : 06 64 03 05 66  
Fabrice GENON : 06 32 94 36 84

**Le club de JalmFoot vous souhaite une belle et heureuse année 2015...**

Les co-présidents Laurent CHARRET et Fabrice GENON

***Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques.  
Elles sont le sport. (Aimé Jacquet)***

## Association Grézolles Art et Patrimoine (A.G.A.P.)

En 2014, les membres de l'A.G.A.P. se sont accordé un temps de réflexion afin de définir de nouvelles actions. Cette période a aussi été l'occasion de travailler sur la communication, afin de faire découvrir au plus grand nombre, toutes les œuvres installées à ce jour dans le village.

Pendant 7 ans de 2007 à 2013, l'association a organisé 7 symposiums de sculpture durant toute une semaine, avec chaque fois un thème proposé à l'imagination des artistes venus travailler sur place divers matériaux (bois, métal, pierre, résine, terre, mosaïque, verre etc...). Ces semaines étaient jalonnées d'autres animations culturelles : concerts, conférences, expositions etc... Le côté festif et gastronomique avait aussi une place privilégiée dans l'organisation des symposiums.

Un des objectifs majeurs de l'association a toujours été d'apporter une ouverture culturelle aux enfants du secteur en organisant pour eux des journées adaptées, où ils pouvaient découvrir les œuvres à leur naissance, en les sensibilisant à la démarche artistique et au savoir-faire des sculpteurs.

Outre la période du symposium, l'AGAP se montre active tout au long de l'année, notamment au moment des fêtes de Noël (création de décorations, mise en beauté du village, sculpture sur glace, soirée festive, contes, musique ...).

Suite à ce cycle de 7 ans de symposiums, l'association s'est lancée dans la conception d'un document (plan de Grézolles et circuit), permettant aux promeneurs de découvrir toutes les œuvres réalisées, au fil d'une balade... Il a été diffusé chez les commerçants du village, à la mairie, dans les Communautés de Communes voisines et dans tous les Syndicats d'Initiative du Département de la Loire.

Grézolles est une bourgade de moins de 300 habitants ... mais qui a dit que la culture et l'enrichissement du patrimoine n'intéressent pas les communes rurales ?

Notre village en est une bonne illustration, lui qui a connu sept années durant, une animation toute particulière, à l'occasion de l'organisation par l'AGAP (Association Grézolles Art et Patrimoine) de symposiums de sculpture qui ont enrichi rues et chemins d'œuvres de belle facture (au nombre de 25), et qu'il est plaisant de découvrir au fil des balades sur la commune ...

Après ce cycle de sept ans de symposiums de sculpture, l'AGAP a décidé d'opérer un tournant dans la programmation de ses animations ... et à l'instar de quelques villages méridionaux ou italiens dont Valloria est un exemple bien connu, elle espère faire de Grézolles :

### ***Un « village aux portes peintes »***

Pourquoi ce choix ?

Après la sculpture qui a été le moteur des symposiums organisés de 2007 à 2013, la peinture est un art qui s'impose tout naturellement ... Les deux disciplines ne devraient avoir aucun mal à cohabiter, et leur union pourrait permettre à Grézolles de confirmer son statut de « village artistique ».

Avec le souhait, encore une fois de donner une dimension pédagogique à ce projet en intégrant les enfants des écoles à cette démarche artistique.

**Cette manifestation est prévue les 22, 23 et 24 Mai 2015**  
**Mais il reste encore beaucoup de travail pour préparer cet événement !...**

**Tous les membres l'AGAP présentent aux Grézollois leurs meilleurs vœux pour**  
**l'année 2015 !**



Balade au fil des sculptures ...

# GREZOLLES ...

Loire 42260

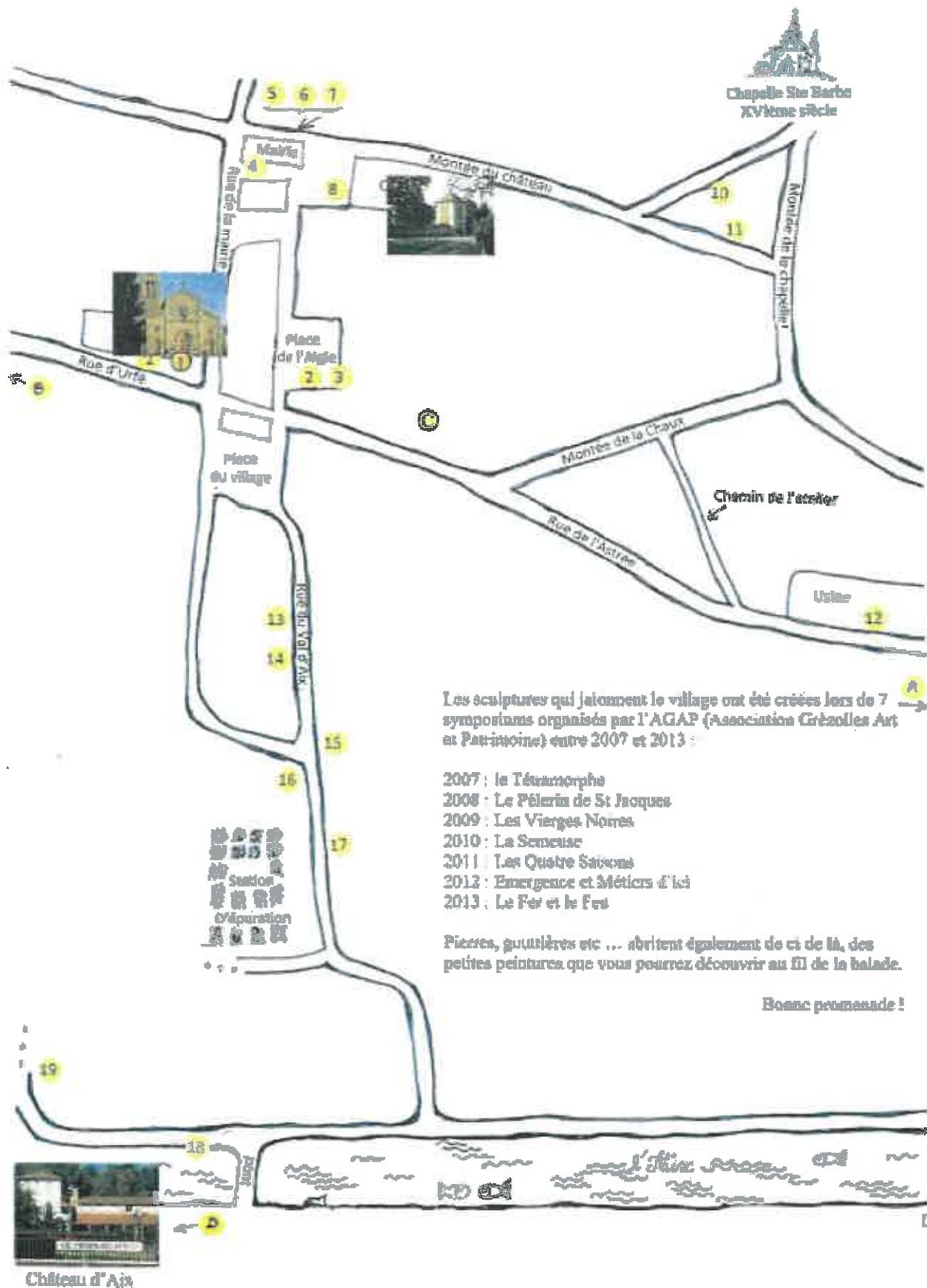
- 1- Vierge Noire (église)
- 2- Pèlerin (place de l'Aigle)
- 3- Aigle (place de l'Aigle)
- 4- L'Homme (devant la mairie)
- 5- Le Lion (intérieur de la mairie)
- 6- Vierge Noire (entrée de la mairie)
- 7- Gallion (entrée de la mairie)
- 8- La Semeuse (place de la mairie)
- 9- Pied de pèlerin (montée du château)
- 10- Ensemble de statues du Tétramorphe (chemin montant vers la chapelle)
- 11- Vierge Noire en mosaïque (montée du château)
- 12- Pèlerin (devant l'usine Doitrand)
- 13- Vierge Noire en vitrail (rue du Val d'Aix)
- 14- Pèlerin en mosaïque (rue du Val d'Aix)
- 15- Taureau (rue du Val d'Aix)
- 16- Le Printemps (rue du Val d'Aix)
- 17- L'Été (rue du Val d'Aix)
- 18- L'automne (bord de l'Aix)
- 19- L'Hiver (en bas des cités d'Aix)
- A- Emergence (entrée de Grézolles côté St Germain Laval)
- B- Le Forgeron (entrée de Grézolles côté St Just en Chevalet)
- C- La Machine des métiers d'ici (dans la salle du bar)
- D- Les 4 saisons (Château d'Aix)



... et au cours de la promenade, mini peintures à découvrir



# Plan de Grézolles



Les sculptures qui jalonnent le village ont été créées lors de 7 symposiums organisés par l'AGAP (Association Grézolles Art et Patrimoine) entre 2007 et 2013 :

- 2007 : le Tétramorphe
- 2008 : Le Pèlerin de St Jacques
- 2009 : Les Vierges Noires
- 2010 : La Semeuse
- 2011 : Les Quatre Saisons
- 2012 : Emergence et Métiers d'ici
- 2013 : Le Fer et le Feu

Pierres, gouttières etc ... abritent également de ci de là, des petites peintures que vous pourrez découvrir au fil de la balade.

Bonne promenade !

## POETES EN HERBE OU PASSIONNES, A VOS STYLOS !



MEDIATHEQUE  
DES VALS D'AXX ET ISABLE

### CONCOURS D'ECRITURE

## DIX MOTS QUE TU ACCUEILLES



ENFANTS, JEUNES ET ADULTES / JURY EN MARS 2015

Règlement et fiche d'inscription

à la CCVAI - St Germain-Laval - 04.77.88.48.78

dans les mairies et relais bibliothèques de la CCVAI

7/15

La médiathèque de St Germain Laval organise depuis quelques années son concours d'écriture pour tout public et de tout âge. Nous vous présentons quelques œuvres produites par des jeunes de chez nous.

Rose Vallensant (14 ans) de Grézolles a brillamment participé en 2014 au concours, voici son œuvre « couleur d'été » en acrostiche.

### COULEURS D'ETE



**B**eaux soirs d'été

**O**ù les boutons d'or brillent autant que le soleil qui fait tourner la tête de « Tournesol » et fait tomber celle de « Véronique »

**U**ne marguerite à la main, je n'ai que de belles pensées,

**Q**ue me racontait ce matin le papillon de couleur violette, lavande et pervenche

**U**ne odeur de lilas embaume mon cœur

**E**t le ciel qui était bleuet devient lentement coquelicot, tandis que les coucous s'endorment

**T**ant bien que mal, je dois me réveiller de ce rêve où tout est rose.

*Rose Vallensant*

**Acrostiche** : Petit poème où les lettres initiales de chaque vers composent un mot.

Nous avons aussi, fait honneur au texte de Manon Croizier de Nollieux (14 ans à cette période), qui a utilisé dans son texte les 10 mots imposés lors du concours d'écriture. (Mots mis en caractère gras).

## L'horreur dépeinte par « Le petit Goya »

*Je cours, je cours à toute allure pour me réfugier dans la maison la plus proche par peur qu'une bombe ne me tombe sur la tête !*

*Quelle catastrophe ! Quelle scène épouvantable ! C'est encore plus monstrueux à l'intérieur qu'au dehors ! Les cadavres jonchent le sol, des hommes innocents, des femmes ingénues, des enfants candides.*

*Dans tout ce charivari incessant d'exploitations, j'entends à peine cette pauvre femme qui pleure la mort de son bambin chéri pourtant juste à côté de moi. Ses pauvres yeux se modèlisent en larmes ! Ce Dieu qu'elle implore ne lui vient même pas en aide ! Le malheureux ne sait plus où donner de la tête avec ces victimes à **tire-larigot** ! La peur qui s'était déjà emparée de moi s'accroît de plus en plus.*

*Je zigzague entre ces corps et trouve avec horreur un soldat républicain, qui, même l'épée brisée était déterminé à se battre jusqu'au bout. Peut-être avait-il puisé sa détermination dans cette fleur si fragile qu'il brandit dans sa main ?*

*Un souffle profond me glace le dos. Je me retourne brutalement et tombe nez à nez avec un de ces taureaux nationalistes ! Je m'écarte de lui le plus rapidement possible ! Je n'ai pas envie d'être embroché par un pique comme ce misérable cheval hennissant de terreur face à cet ignoble chauvin. Il m'est impossible de le secourir, je n'arrive même pas à l'atteindre !*

*Dans ce capharnaüm, il me semble percevoir le battement des ailes d'un oiseau ! Non, c'est impossible, je suis complètement timbré, la paix ne viendra plus jamais dans cette province anéantie de Biscaye. Tout cela est si effrayant.*

*Ouf, j'atteins le milieu de la pièce, un peu de clarté illumine l'ensemble. Mais rien ne réussit à **ambiancer** ce moment. Je jurerais que c'est un œil ! Peut-être ne suis-je pas le seul à observer cette femme boiteuse, traînant sa jambe comme cette guérilla ? Elle est totalement envoûtée par ce que brandit ce...Ce fantôme ! Ce ne sont pas là des **fariboles** ! Il se glisse par la fenêtre brisée et nous peint l'atrocité du dehors en noir et blanc ! La peur s'immisce en moi.*

*Je continue péniblement d'avancer dans ce **tohu-bohu**, jusqu'à entrevoir un homme. Oh mon Dieu, il est en train de brûler vif ! Viens lui en aide mon Seigneur, je ne peux l'aider ! Sa souffrance enflamme ses prunelles !*

*Tout à coup, je sens un frôlement dans mon dos. Puls les tirades des guides, las de les répéter à longueur de journée arrivent jusqu'à mes oreilles.*

*Je cligne des yeux plusieurs fois avant que la scène ténébreuse dans laquelle j'étais plongé ne se dissipe.*

*Je n'avais été pas enivré par cette gigantesque œuvre, engagée mais totalement « empicassé » !*

*Je m'approche du mur pour consulter l'écrêteau, je sors mes lorgnettes **hurluberlues** de la poche de ma chemise à carreaux et lis « **Hulle sur tolle, réalisée en 1937, Guernica.** »*

Manon Croizier



« Guernica » de Picasso 1937 comme Goya, il dénonce les horreurs de la guerre.

La Médiathèque des Vals d'Aix et Isable organise, à l'occasion de « La Semaine de la langue française et de la francophonie » en mars 2015, un concours d'écriture à partir de l'opération « Dis-moi dix mots que tu accueilles ». Le règlement est à imprimer à partir du site CCVAI : <http://www.ccvalsaixisable.fr>, du portail de la médiathèque : <http://ccnoiretable.c3rb.org> ou à retirer à l'accueil de la CCVAI, dans les mairies ou bibliothèques municipales. **Les dix mots sont : amalgame, bravo, cibler, grigri, inult, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki, zénitude.**

Ce concours est ouvert du 1er décembre au 27 février 2015. Gratuit. Tout public. Contact : Mme Anne-Marie GAUMON au 04 77 65 48 75 ou par mail: [anne-marie.gaumon@ccvai.fr](mailto:anne-marie.gaumon@ccvai.fr)

**L'Association Sportive Grézolloise,  
plus connue sous le nom de « ASG »,  
a 65 ans...**

*Un petit peu d'histoire...*

27 mars 1949 : Sur une idée de Monsieur Roger Paulet, instituteur, première réunion d'information pour voir les possibilités d'une ou deux équipes de basket-ball à Grézolles

Date de fondation : 23 juin 1949

Lieu : Grézolles, par une Assemblée Générale constituante tenue en salle de mairie.

Déclaration et date de fondation officielle :

déclarée le 25 juin 1949

paraphée le 30 juin 1949 en Sous-Préfecture de Roanne

Fondateurs ayant signé la déclaration le 25 juin 1949 :

Messieurs Paulet, Balloux, Georges

Siège social : café Baray, Grézolles, Loire

Composition du 1<sup>er</sup> Bureau :

Président d'honneur : Monsieur Georges Denton, maire

Président : Monsieur François Pronchery

Vice-président : Monsieur Jean Rousset

Secrétaire : Monsieur Roger Paulet

Trésorier : Monsieur Louis Poyet

Membres : Messieurs Jean Doitrand, Pierre Clément, Marius Dulac, Georget Baray, Guériaud, Alexis Chapuis, André Vernay, Joannès Curtil, Jean Chauv, Joseph Vallas.

Affiliation à la fédération : le 6 septembre 1949 sous le numéro n°788.

*Les tous premiers joueurs (« ayant payé leur cotisation... »)*

*Joueurs licenciés au 12 juin 1949*

Paulet Roger, né en 1926 à Saint Etienne, instituteur à Grézolles

Bayon Antoine, né en 1931 à Unieux, instituteur à Moulins Chérier

Coudour Romain, né en 1929 à Grézolles, cultivateur à Grézolles

Vallensant Claudius, né en 1928 à Grézolles, cultivateur à Grézolles

Denton Jean, né en 1930 à Grézolles, cultivateur à Grézolles

Baray Jean, né en 1932 à Grézolles, cultivateur à Grézolles

Clément Pierre, né en 1920 à Grézolles, marchand de bestiaux à Grézolles

Veillas Jean, né en 1932 à Grézolles, aide-comptable à Roanne

Gay Georges, né en 1931 à Grézolles, menuisier à Saint Martin la Sauveté

Raymond Paul, né en 1931 à Saint Etienne, ouvrier chez Doitrand

Georges Maurice, né en 1930 à Grézolles, menuisier à Grézolles

Aspin Emile, né en 1927 à Grézolles, ouvrier chez Doitrand

Suchère Charles, né en 1932, mécanicien chez Rousset à Grézolles

Pronchery François, né en 1905 à Saint Germain Laval, boucher à Grézolles

Dulac Marius, né en 1909 à Grézolles, cantonnier à Grézolles

Rousset Jean, né en 1911 à Unieux, mécanicien à Grézolles

Devidal Jean, né en 1902 à Firminy, instituteur à Luré

Giraud Georges, né en 1930 à Lyon, boucher (chez Pronchery)

*Joueuses licenciées au 12 juin 1949*

Denton Lucienne, née en 1931 à Grézolles  
 Chatelus Marie-Louise, née en 1928 à Saint Julien d'Oddes  
 Curtil Edmonde, née en 1930 à Villemontais  
 Bonhomme Josette, née en 1929 à Grézolles  
 Gay Suzanne, née en 1936 à Grézolles  
 Gerin Andrée, née en 1932 à Grézolles  
 Matray Raymonde, née en 1933 à Saint Etienne  
 Gilbert Thérèse, née en 1931 à Saint Etienne  
 Robert Claudette, née en 1933 à Grézolles  
 Gonin Jeanne, née en 1931 à Saint Etienne  
 Malaval, institutrice à Grézolles

*Joueurs licenciés fin 1949*

Gardette Andrée, née en 1926  
 Gonnet Edmond, né en 1927  
 Balloux  
 Fogly

*Joueurs venus en 1950, 1951, 1952*

Dégoulange Aimé, instituteur à La Tuillière  
 Cortay André, instituteur à Soutemon  
 Rochigneux Roger, instituteur à Saint Marcel d'Urfé  
 Desroche Paul, instituteur à Roanne

Avec Messieurs Paulet et Bayon, ces joueurs avaient joué à l'Ecole Normale de Saint Etienne. Ils ont ainsi permis de progresser tant dans le jeu que dans l'adresse et de sortir de la 1<sup>ère</sup> série.

*Créer un club, bien sûr, mais ... où jouer ?*

(d'après le célèbre discours de Monsieur Maurice Georges, à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ASG, le 14 juillet 1989)

« ... On pensa au terrain de Monsieur Jouselin, que les jeunes remirent en état ; Monsieur Chapuis, boulanger à Soutemon, fournit les poteaux, que Jean Baray et Jean Denton transportèrent.

Monsieur Claudius Vallensant et moi fabriquions les panneaux à l'atelier de mon père un vendredi.

Les cercles furent fabriqués par Jean Doltrand.

Je me souviens de l'un des premiers matchs où nous rencontrions La Ricamarie. Quelle défaite ! Puisque nous perdions ce match sur un score sans appel de 114 à 12 sous le coq de la petite chapelle, c'est une période bien gravée dans ma mémoire.

Monsieur Mangavel nous loua ensuite son terrain pour le Franc symbolique. Jean Baray, Jean Denton et bien d'autres travaillèrent à l'aménagement du terrain. D'ailleurs, toutes les familles de Grézolles ont pris part de près ou de loin à la naissance et à la vie du club depuis 1949... »

## MONUMENT AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE 1914/1918 DE GREZOLLES

Pour raconter l'histoire des monuments aux morts, il faut remonter en 1782/1784. Un premier monument portant le nom des combattants fut érigé à Nancy, en hommage aux Nancéens morts à la bataille de Yorktown durant l'indépendance de l'Amérique. En 1806, la construction de l'Arc de Triomphe à Paris célébra seulement le nom des officiers supérieurs, d'ailleurs pas toujours morts aux combats. Ce n'est qu'après la guerre de 1870/1871 (guerre franco-prussienne) que s'élevèrent les premiers monuments qui rendirent hommage aux morts pour la patrie et citant à égalité les hommes de troupes et les officiers, très souvent enterrés à la hâte sur place.

Le deuil de la grande guerre de 1914/1918 avec tous ses morts déclencha l'érection de nombreux monuments aux morts dans les communes de France. Le gouvernement, dès 1919, décida d'associer les anciens combattants aux réjouissances civiques du 14 juillet, mais les anciens combattants célébrèrent seuls leur douleur le 11 novembre 1919. Cette date du 11 novembre fut officialisée après comme date de commémoration aux morts de la grande guerre.

Il fut ajouté à la liste des morts sur les monuments ceux de la seconde guerre mondiale, puis des guerres suivantes (Indochine, Algérie).

### Naissance du monument aux morts de Grézolles

#### Séance du conseil municipal du 26 Octobre 1919 :

M. Georges Antonin, maire de Grézolles, exprime au conseil municipal « *le désir de voir commémorer par un monument érigé sur la place publique, le souvenir des braves de la commune qui sont morts pour la défense de la patrie* » ; il invite le conseil à « *associer toute la population à cette manifestation patriotique en ouvrant une souscription publique pour l'érection du monument. Une commission de trois membres sera chargée de recueillir les souscriptions, et les noms des souscripteurs seront inscrits sur un registre qui restera aux archives de Grézolles* ».

Par acclamation ont été désignés Mrs Georges Antonin, Riot André et Denton Jean Marie. Un service funèbre sera célébré le 2 novembre 1919 en mémoire des défunts de la guerre.

#### Séance du conseil municipal du 22 février 1920 :

Mr Dauvergne Séraphin, nouveau maire de Grézolles, expose au conseil suite à la délibération du 26/10/1919, sur l'érection du monument aux morts, les plans et financement de celui-ci.

« *Le maître d'œuvre sera Mr Georges Perrin, industriel de St Julien la Vêtre, et la somme s'élèvera à 3040 francs. Une barrière en fer entourant le monument sera faite par M. Doitrand Joseph pour la somme de 650 francs. La somme de la souscription publique s'élève à 2800 francs. Une subvention départementale pourra être accordée pour compléter les frais. La liste des combattants de la commune morts pour la France ou disparus devant figurer sur le socle sera établie.* »

#### Dépenses :

Monument proprement dit	3040
Frais de transport	100
Pose et main d'œuvre	150
Matériaux et fournitures diverses	50
Barrière et pose	500
Bordure et pierre de taille	150
Imprévus	100
Enregistrement	50
<b>TOTAL</b>	<b>4140</b>

Recettes :

Souscription publique	2800
Contribution communale	840
Subvention départementale	500
<b>TOTAL</b>	<b>4140</b>

Le conseil approuve les devis et décide à l'unanimité que le monument sera érigé sur la place publique entre l'église et la route départementale.

Morts pour la France 1914/1918

**BRAY Jean Baptiste** (*aucune information disponible*)

**PALABOST Jean Marie** (*aucune information disponible*)

**VEILLAS Antonin Léon** mort le 06/10/1914 à Les Loges,-Beuvraignes 80 – Somme (né à Crémeaux 32 ans 98RI)

**COUDOUR Pierre Alphonse** mort le 13/04/1917 à Oestres 02 – Aisne (né à Grézolles; 29 ans, 16e RI) Cimetière : St-Quentin (02) Tombe:368

**GODARD Francisque** mort le 08/10/1914 à Boulogne-la-Grasse 60 - Oise

**BRUNELIN Antoine** mort le 22/09/1917 à Salonique 9126 – Grèce (né à Grézolles, 40 ans, 7e Esc. Train)

**BRETTON Claudius** mort le 31/10/1914 à Nouvron-Vingré 02 – Aisne (né à Grézolles, 33 ans, 298RI)

**CHARRIER Marlus** mort le 23/10/1917 à Allemant 02 – Aisne (né à Grézolles, 21 ans 30e RI) Cimetière : Ambleny (02) Tombe:313 carré I

**BRETTON Jean** mort le 30/11/1914 à Saint-Eloi-Voonnozelh 9131 – Belgique (né à Grézolles, 29 ans, 62e BCA)

**CARRA Jean Antoine** mort le 26/10/1917 à Rousbrugge 9131 – Belgique (Hôpital d'évacuation)

**GAUDARD Jean Marie** mort le 07/02/1915 à Wisembach 88 – Vosges (né à Grézolles, 34 ans)

**MARIN Joseph** mort le 19/01/1918 à Avocourt 55 – Meuse (né à Grézolles, 20 ans, 38RI)

**LASSAIGNE Elie Etienne Marie** mort le 10/02/1915 à Ban-de-Sapt 88 – Vosges (né à Grézolles, 21 ans, Soldat au 23e R.I.)

**GERIN Joseph Claudius** mort le 15/07/1918 à Perthes-lès-Hurlus 51 – Marne (né à Grézolles, 25 ans, 22e BCA)

**SOUCHON Benoit** mort le 15/09/1915 à Notre-Dame-de-Lorette 62 - Pas-de-Calais (né à Luré, 20 ans, 17e RI) Cimetière : ND de Lorette (62) Tombe:13.117

**DALLIERE Henri Mathias** mort le 05/09/1915 à Notre-Dame-de-Lorette 62 - Pas-de-Calais (né à Grézolles, 22 ans, 17e RI) Cimetière : ND de Lorette (62)

**DULAC Jean Claude** mort le 19/04/1915 à Sillaker-Wasen 68 - Haut-Rhin (né à Grézolles, 32 ans, 359e RI) Cimetière : Dannemarie (68)

**GERMANAND Benoit** mort le 30/07/1918 à Grand-Rozoy 02 – Aisne (né à Grézolles, 30 ans, 98e RI) Cimetière : Vauxbuin (02) Tombe:334 carré C

**GOUTORBE Romain** (*aucune information disponible*)

**GONIN Jean Marie** mort le 08/09/1918 à Cuperly 51 – Marne (né à St-Martin la Sauveté, 43 ans, 104e RI) Cimetière : Le Mont Fernet - La Cheppe (51) Tombe:864

**PHILIPPON Jean Claude** (*aucune information disponible*)

**GAY Jean Baptiste** mort le 18/10/1918 à Pontoise 95 - Val-d'Oise (22 ans, repose à Rancourt (80) tombe 4876)

**DALLIERE Antoine** mort le 16/07/1915 à Sainte-Menehould 51 – Marne (né à Grézolles, 29 ans, Sergent - 1er R.I.C. Hopital Chanzy)

**JOBERT Jean** (*aucune information disponible*)

**RASTRELLI Jules** (*aucune information disponible*)

### Disparus 1914/1918

**GODARD Jean** disparu le 20/08/1914 à Sarrebourg 57 – Moselle (né à St-Romain d'Urfé, 23 ans, Sgt, 98e RI) Cimetière : Gosselming (57)

**LASSAIGNE Stéphane Marie** disparu le 09/04/1916 à Barleux 80 – Somme (né à Grézolles, 97e R.I.)

**COUDOUR Joannès** disparu le 26/08/1914 à Saint-Benoît-la-Chipotte 88 – Vosges (né à Grézolles, 26 ans, 6e RI)

**RATHIER François** disparu le 31/05/1918 à Vierzy 02 – Aisne (né à St-Just en Chevalet, 21 ans, 273e RI)

**SITERRE Georges** disparu le 20/03/1915 à Villers-Franqueux 51 – Marne (né à Juré, 39 ans, 104e RI) Cimetière : Sillery (51) Tombe:5483

### Morts pour la France 1939/1945

**VICARD Joseph** (aucune information disponible)

**GEORGES Jean** (aucune information disponible)

**DUFOUR Barthélémy** (aucune information disponible)



Monument des combattants de Grézolles en 1920



Combattants de la guerre 1914-18  
Les discours (4 juillet 1920)

### Inauguration du monument aux morts le 4 juillet 1920

Le monument aux morts, simple stèle de granit avec comme symbole la palme de la victoire (symbole de mort mais aussi symbole de paix, dans l'iconographie elle est aussi la palme du martyr), fut inauguré en présence du Docteur Boël, conseiller général et médecin de St Germain Laval, de M. Séraphin Dauvergne, maire de Grézolles, et fut béni par l'abbé Giron, curé de Grézolles qui devait décéder deux ans plus tard des suites de cette maudite guerre.

En attendant la protection de la barrière en fer, une barrière en bois entourait le monument pour éviter que poules, chiens, chats et divers animaux montent sur le monument. En effet les monuments aux morts étaient des lieux délimités, on y commémorait les absents, on en faisait des enclos à caractère sacré. Seul le magistrat municipal, ou les anciens combattants, parfois les innocents enfants des écoles, pouvaient prétendre pénétrer cette parcelle de sol, désormais sacrée.

Actuellement, la barrière n'existe plus mais le monument se trouve toujours au même endroit et chaque année, les Grézollois commémorent le souvenir des disparus des diverses guerres.

## UN ARTISTE DANS LE VILLAGE

### **Grézolles, l'étonnante activité de Patrick VEILLAS**

En début d'année, dans un article du Progrès, on pouvait lire :

**« Des créations de petite taille.... mais un talent XXL »**

**« Patrick VEILLAS est sculpteur sur noyaux »**



Ses outils, des mini perceuses, des fraises de dentiste, sa matière première, des noyaux de toutes sortes...



Et voilà le résultat !



Les noyaux d'olives donnent naissance à des sabots, les éléphants et les tortues proviennent le plus souvent des noyaux d'abricots et les chouettes des noyaux de litchis !



Les noix se transforment en cages ou en paniers...



Les noyaux de dattes s'épanouissent en oiseaux !



Et les noyaux de mangues deviennent des sangliers !



Patrick et Christiane participent à des expositions au cours desquelles des démonstrations sont présentées au public.

**Les collections ont été exposées à :**  
 Saint Just en Chevalet à « l'Artisanat des Pays d'Urfé »  
 Le salon du bois de Noirétable  
 Le marché de Noël de Régnny  
 L'ADAP de Roanne (Foyer Lefranc) en novembre  
 Le marché de Noël de Ventranges le 30 novembre  
 Renaison le 6 décembre  
 Champoly le 7 décembre  
 Boën sur Lignon le 21 décembre  
 Un salon à Ligniac en Corrèze en 2015...

Pour voir travailler l'Artiste, découvrir ses œuvres, ou les inviter à un salon, il est possible d'aller sur internet : « **sculptures noyau-Google sites** »  
 ou appeler au 06 75 15 62 88.

**Chapeau l'Artiste !**

## Géologie à Grézolles...

Tout en se promenant, on peut voir la variété des paysages de notre commune et des alentours : la vallée de l'Aix, des Rivières au Bray. Du village, on peut voir les comets d'Urfé et Pierre-sur-Haute. La chapelle Sainte Barbe nous offre une vue sur de nombreux clochers, sur la plaine où l'on y devine la Loire, sur les monts du Lyonnais et du Forez. Si la terre est née il y a 4,5 milliards d'années, ces paysages se sont formés à partir de roches qui sont apparues il y a 300 à 340 millions d'années. Mais vous demandez-vous ce qu'il y a sous nos pieds ?

Alors un peu de géologie !

### La terre

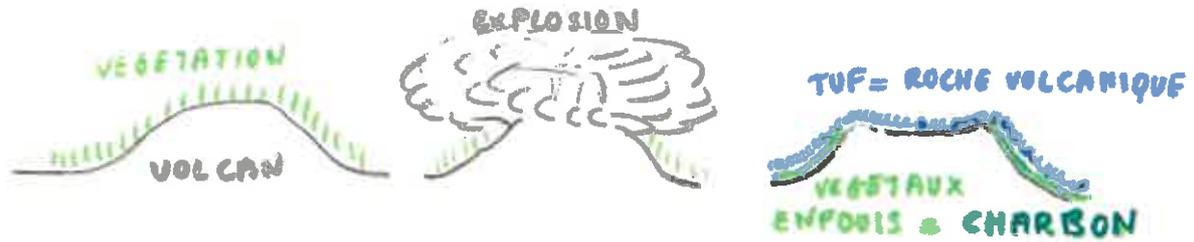
L'évolution de notre planète se divise en ères géologiques dont nous passerons les détails. La terre (12800 km de diamètre) est de façon simplifiée composée en son centre d'un noyau dense composé de fer et de nickel (5800 km de diamètre). Vient ensuite le manteau composé de minéraux en fusion pâteuse, de très forte viscosité, et animé de mouvements de convection. Enfin à la surface, la croûte solidifiée formée de plaques qui mesure de 15 à 80 km d'épaisseur (plaques continentales) sous les continents et seulement 5 à 7 km sous la mer (plaques océaniques). Durant des millions d'années, cette couche s'est fracturée. Des plaques se sont éloignées, télescopées, chevauchées et affaissées en glissant sous d'autres plaques qui ont été relevées et lézardées en créant des montagnes. Enfin la pluie, le vent, le gel ont érodé les reliefs les plus exposés et les parties les plus friables. Les parties de plaques glissant en profondeur ont pu être refondues par la température rejoignant ainsi le manteau. Ce cycle a pu se reproduire plusieurs fois durant la vie de la Terre. Tous ces événements, indépendamment des ères géologiques, ont formé principalement trois types de roches : les roches volcaniques ou magmatiques, les roches sédimentaires et les roches métamorphiques. Nous en verrons quelques exemples dans le département de la Loire et à Grézolles.

### Évolution régionale

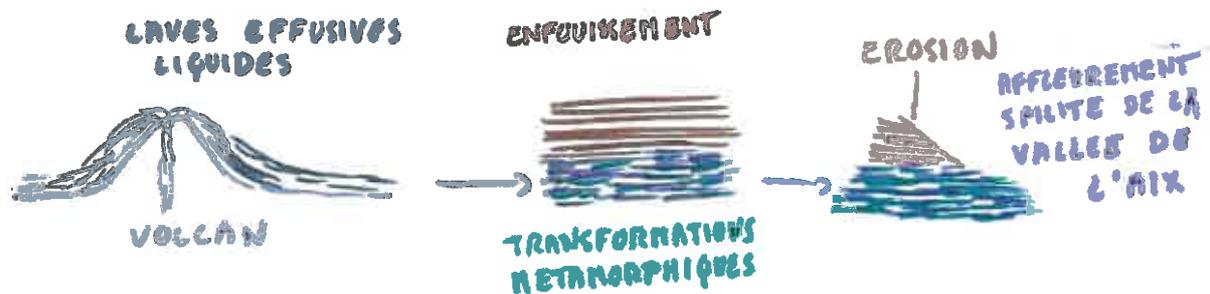
#### **I. Ère primaire : -255 à -540 millions d'années**

C'est une période très active sur le plan géologique. Une chaîne de montagne traverse toute l'Europe. La planète est secouée de tremblements de terre et d'éruptions volcaniques. Le climat était équatorial (chaud et humide). Certains épisodes sédimentaires marquèrent la région ; la sédimentation est l'accumulation de fragments de roches érodées et végétaux dans les points bas suite à l'érosion. C'est à cette époque que des accumulations végétales ont formées le charbon dans la région stéphanoise. Notre secteur a passé une période sous la mer. Des zones calcaires de quelques mètres s'y sont accumulées. Puis l'érosion en a emporté une grande partie.

Autre événement important : entre -330 et -340 millions se trouve entre St Cyr de Favières et L'Hopital sur Rhin un volcan très actif. Son activité explosive intermittente a projeté des cendres de St Just en Chevalet à Tarare ; ces dernières se sont transformées en roches appelées tufs ryolytiques ou anthracifères qui couvrent une grande partie du plateau de Neulise. Dans le cratère, entre deux éruptions, une végétation très active se développait puis était enfouie sous les cendres ou des alluvions, donnant des schistes ou des grès. Les végétaux se sont transformés en un charbon très pur appelé anthracite exploité à la mine de Bully. On en trouve également à Combre, Régnny, Lay et Amions. On n'en a jamais trouvé à Grézolles. A Soutemon, un forage en a révélé la présence sur quelques mètres. Il y eut également des périodes de coulées de laves que l'on trouve intercalées dans les tufs.



Il se produit des phénomènes métamorphiques. Des roches volcaniques, suite à un enfouissement après des mouvements de terrain, sont transformées sous l'effet de la chaleur et de la pression. Les bords de l'Aix contiennent ce genre de roches de couleur bleue, vert très foncé et surtout extrêmement dure. Un secteur important se trouve à Buffardant . On en retrouve en amont vers le Bray et en aval à Chizonet.



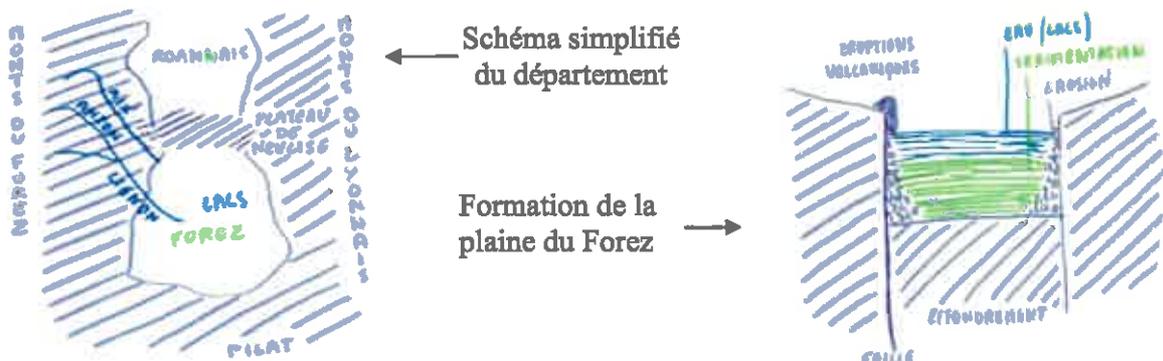
**II. Ère secondaire : -245 à -66 millions d'années**

Le massif central est une terre émergée, bordée d'un océan à l'ouest à la place des Alpes. Le nord du département en était la bordure. Dans la région de Charlieu, on peut y voir l'accumulation de roches calcaires de couleur ocre.

**III. Ère tertiaire : - 66 à -1,6 millions d'années**

Notre département prend son relief actuel. Pendant que les Alpes s'élèvent, les fosses du Roannais et du Forez se forment suite à un long effondrement compensé par 250 à 700 m de sédiments d'origine fluviales (sables, galets, argiles) ; le climat était subtropical. Au bord des lacs du Forez vivent des crocodiles et des rhinocéros. Entre - 20 et -13 millions d'années, le long des failles consécutives à l'affaissement du Forez, des remontées de laves basaltiques font irruption en de nombreux points de la plaine ; les plus imposants sont le Mont d'Uzore, le pic de St Romain le Puy et le Montaubourg à Marcoux. Le pic de Montverdun, quant à lui, a fait irruption sous l'eau d'un lac. Le plateau de Neulise faisait barrage entre ces deux fosses.

Autre question : sur une carte, on peut remarquer que les affluents de la Loire: Aix, Lignon, Anzon coulent du nord vers le sud, ce qui laisse à penser que le bassin du Forez était incliné dans le même sens et que l'eau du lac s'écoulait vers le sud par la vallée du Gier. Après le soulèvement du Pilat, qui a relevé le sud de la cuvette, le débordement du lac vers le Roannais a creusé les gorges de la Loire.



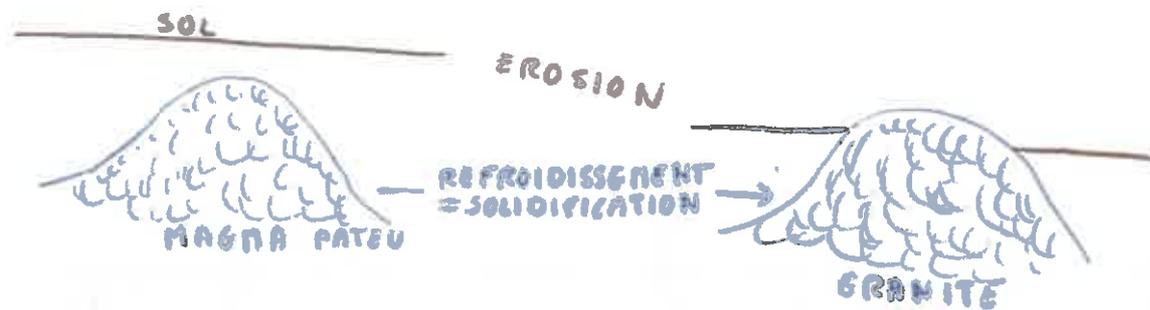
#### IV. Ère quaternaire : - 1,6 millions d'années à nos jours

L'érosion a continué son œuvre. Les variations du débit de la Loire ont permis l'accumulation d'alluvions dans les plaines. Le dernier événement important fut la glaciation qui a recouvert les sommets du Forez et du Pilat. Elle a pris fin il y a seulement 14000 ans. Subsistent quelques moraines (amas de débris rocheux) et les tourbières en altitude dans les monts du Forez. Toute cette succession d'événements fait de la Loire et de notre région une zone très riche en différentes formations géologiques.

#### A Grézolles

La plupart des sols et sous-sols de la région (Monts du Forez, de la Madeleine et des Bois noirs) sont d'origine granitique. Toutefois, le granite n'apparaît en surface qu'en de rares endroits de la commune : à Grandchamp et au Genetet.

Le granite est une roche magmatique pâteuse solidifiée lentement ce qui permet la formation de cristaux ou grains visibles à l'œil nu d'où son nom. Elle affleure en surface suite à l'érosion. Au contact prolongé avec l'eau, il se dégrade d'abord en arène granitique puis en gore, enfin en argile sablonneuse. Le granite de couleur grise (le plus souvent) rouge ou rosé devient ocre avec l'oxydation des métaux qu'il contient. Selon l'état de dégradation, la terre arable sera plus ou moins argileuse ou sableuse. Ces roches riches en silice sont plutôt acides et favorables à la pousse des genets et fougères.



#### Formation du granite



*Affleurement à Aix*



*Granite dégradé en gore*

D'autres roches d'origine volcanique se trouvent sur les coteaux de l'Aix en particulier à Buffardant, au Bray et en aval vers Chizonet : il s'agit de spillite. C'est une roche métamorphique provenant de la transformation de coulées basaltiques ; après écoulement en surface et solidification, elle a été recouverte par d'autres couches. La pression des profondeurs et la chaleur l'ont transformé en une roche plus dense extrêmement dure et basique donc propice à la pousse du buis. A ce jour, aucun élément ne permet de dater précisément l'épisode éruptif à leur origine.



*Spilite au  
Bray*



### **Les roches sédimentaires :**

L'écaille du Grand Essart est la plus importante zone calcaire de la commune ; mais on peut en trouver ailleurs. De 10 à 20 m d'épaisseur sur 200 à 300 m de large : elle commence sous la RD 26 vers le four à chaux aujourd'hui enseveli, puis se prolonge vers l'ouest sur 700 à 800 m. Les fours à chaux permettaient de produire un amendement pour corriger l'acidité des sols voisins. A St Julien d'Oddes, au Petit Cerveau, le four à chaux est toujours visible ; on peut en trouver ailleurs sur la commune. Pour savoir si une roche est calcaire, il suffit de laisser tomber à sa surface une goutte d'acide chlorhydrique ; si cela mousse, il y a dégagement de gaz carbonique : c'est positif...



### *Expérience sur une roche prise au bas de la rue du Grand Essart*

Des roches sédimentaires stratifiées (en couches) bordent la D1 de Grézolles à Juré ; ce sont des pélites. Souvent très friables, elles proviennent de l'accumulation sous l'eau de débris d'autres roches : argiles et sables. Des précipitations chimiques collent les différents morceaux entre eux.



*Pélite au bord de  
la RD1 à la  
Chassagne*



### Les mines de plomb de Fonferrière :

Les filons de plomb argentifère se sont formés dans des failles. A cause d'un réchauffement important du sous-sol à 200 à 400 degrés, les roches en périphérie de ces failles vont relarguer l'eau qu'elles contiennent. Celle-ci circulant à très haute température va dissoudre certains minéraux qu'elles contiennent. Ils vont circuler avec l'eau puis se sédimenter au fur et à mesure de la baisse de température.



*Formation d'un filon hydrothermal*

Les roches en périphérie du filon (ici des microgranites) sont souvent très dégradées par l'humidité. Cela rendait le travail d'extraction difficile et dangereuse. Le minéral s'appelait la galène.



*Restes de minéral et des bâtiments de la mine*

De 1 à 3,5 mètres de largeur, les trois filons ont été explorés sur 600 m de longueur et 150 m de haut. De 1763 à 1831, ce sont 3800 tonnes de minéral trié qui ont été extraits pour le compte de la famille Blumenstein. De 1957 à 1962, de nouvelles explorations sont réalisées par Penarroya. Depuis cette date, la mine est inaccessible.

Les événements géologiques, le climat, l'érosion ont façonné les paysages. Le sol est le reflet des roches qui le compose. Comme on le voit, les sols sont très variés et l'aboutissement d'événements géologiques durant des millions d'années. Il ne faut pas se fier à l'aspect visuel des roches car leurs couleurs peuvent être modifiées par l'oxydation ou la présence de lichens.

Tout n'est pas fini d'expliquer. Ce petit condensé aura peut être réveillé les géologues qui dorment en vous !

## Le jeu des associations

Pour chacune des associations, retrouvez sa date de création et son premier président !

<b>Amicale Donneurs de Sang</b>
<b>FNACA</b>
<b>J'AIM FOOT</b>
<b>Sou des Ecoles</b>
<b>Elan Val d'Aix</b>
<b>Comité des Fêtes</b>
<b>Fédération Amicale Classards</b>
<b>AGAP</b>
<b>Club de l'Amitié</b>
<b>Société de Chasse</b>
<b>Association Sportive Grézolloise</b>
<b>Club de Tennis</b>

<b>1</b>	<b>Paul MICHAUD</b>
<b>2</b>	<b>Bernard DADOLLE</b>
<b>3</b>	<b>Marius DULAC</b>
<b>4</b>	<b>Yvonne CLEMENT</b>
<b>5</b>	<b>Laurent DADOLLE</b>
<b>6</b>	<b>Hervé NAVARRO</b>
<b>7</b>	<b>Marie REGEFFE</b>
<b>8</b>	<b>Gérard PONCET</b>
<b>9</b>	<b>François PRONCHERY</b>
<b>10</b>	<b>Marie BARTHOLIN</b>
<b>11</b>	<b>Félix DOITRAND</b>
<b>12</b>	<b>Dominique FRAISE</b>

<b>A</b>	<b>1959</b>
<b>B</b>	<b>2008</b>
<b>C</b>	<b>1973</b>
<b>D</b>	<b>1964</b>
<b>E</b>	<b>1949</b>
<b>F</b>	<b>2003</b>
<b>G</b>	<b>1941</b>
<b>H</b>	<b>1983</b>
<b>I</b>	<b>2001</b>
<b>J</b>	<b>2001</b>
<b>K</b>	<b>2007</b>
<b>L</b>	<b>1980</b>

A vous de jouer ! Utilisez le tableau ci-dessous pour répondre...

Associations
<b>Amicale Donneurs de Sang</b>
<b>FNACA</b>
<b>J'AIM FOOT</b>
<b>Sou des Ecoles</b>
<b>Elan Val d'Aix</b>
<b>Comité des Fêtes</b>
<b>Fédération Amicale Classards</b>
<b>AGAP</b>
<b>Club de l'Amitié</b>
<b>Société de Chasse</b>
<b>Association Sportive Grézolloise</b>
<b>Club de Tennis</b>

Numéro

Lettre



**Bon courage !**